









L'année 2023 s'est écoulée dans un contexte d'inflation plus forte et d'enjeux importants autour du prix de l'énergie, ce qui nous a obligé à faire preuve de la plus grande vigilance financière. Ainsi, grâce à un budget maîtrisé malgré une inflation persistante, nous avons pu garantir la même qualité de service aux habitants de l'agglomération.

Tous les domaines relevant de la compétence la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois ont fait l'objet d'actions concertées conduites avec efficacité comme en témoignent, par exemple, l'essor des zones d'activités grâce, notamment, à une offre foncière adaptée et un accompagnement des entreprises ; la labellisation de l'Agglomération «Territoire d'Industrie» ; la construction de nouveaux logements sur l'écoquartier du Maréchal-Juin ; le Plan Climat-Air-Énergie Territorial, projet de développement durable et territorial inscrit sur la durée ; la distribution de composteurs individuels et de composteurs partagés pour réduire la part de biodéchets en enfouissement ; la mise en place de la télésurveillance des ouvrages d'assainissement ; l'ouverture de nouvelles formations d'enseignement supérieur ou encore le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinguance.

J'ai le plaisir de vous présenter ce rapport d'activités qui illustre avec sincérité le travail et la volonté de la collectivité et de ses partenaires institutionnels, sociaux et économiques pour accroître le dynamisme de notre territoire et la qualité des initiatives menées pour le rendre toujours plus attractif et agréable à vivre.

Je remercie, à cet égard, les maires des communes de l'Agglomération du Saint-Quentinois, les conseillers communautaires et l'ensemble des services pour l'engagement dont ils font preuve au service de la population.



Frédérique MACAREZ

Maire de Saint-Quentin

Présidente de la Communauté

<u>d'Agglomération du Sai</u>nt-Quentinois

SOMMAIRE

L'AGGLO 2023 EN QUELQUES CHIFFRES

- 1 Les compétences
- 2 Un budget maîtrisé malgré l'inflation
- 3 Ce que fait l'Agglo



LA COHÉSION SOCIALE

- 12 Contrat de ruralité
- **12** Fonds de concours
- **14** Contrat de ville
- 15 Dispositif « Cité de l'emploi »
- 16 Contrat intercommunal
- 17 Pôle petite-enfance, Jeunesse et culture
- 20 La convention territoriale globale
- 21 Le Pacte de Gouvernance
- 22 Le conseil de développement



L'ATTRACTIVITÉ

- **50** Aménagement du territoire
- 52 Structures de sport et loisirs
- **55** Finances
- **55** Perspectives pour 2024
- **56** Le parc d'Isle



>>> LE TERRITOIRE

10 Planification



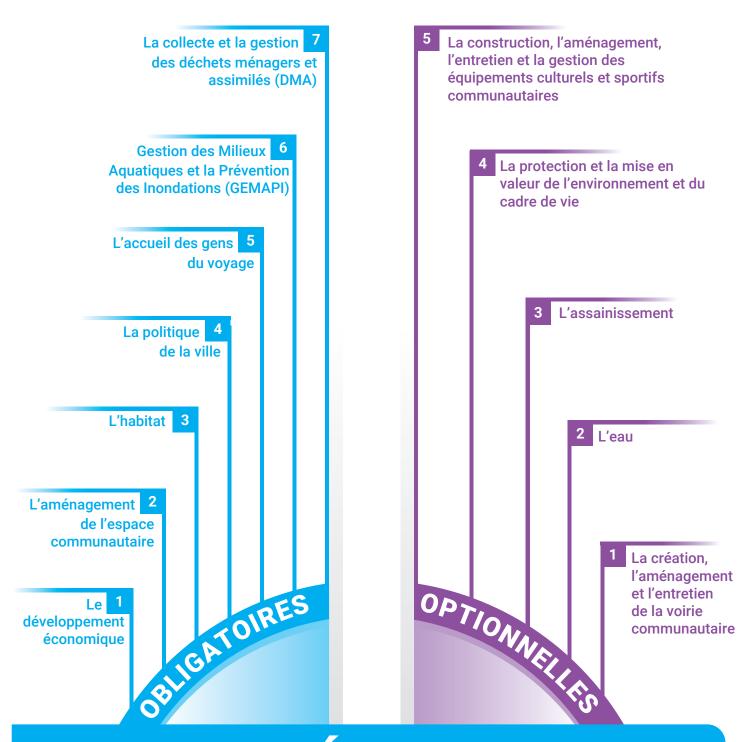
L'ATTRACTIVITÉ

- **26** Développer et accompagner les entreprises
- 28 Accompagner les activités commerciales
- 30 Soutenir l'innovation et accompagner les projets
- **35** L'enseignement supérieur
- 36 La mobilité
- 38 Le développement du vélo dans le Saint-Quentinois
- **40** Le pôle mécanique
- **45** Le tourisme



L'ENVIRONNEMENT

- 60 Les déchets ménages et assimilés
- **64** Le développement durable
- **68** Le management de projet
- 69 Le patrimoine naturel



COMPÉTENCES

La Communauté d'Agglomération exerce également un certain nombre de compétences supplémentaires telles que la gestion de certains Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

la gestion de la réserve naturelle des marais d'Isle et de ses abords, la gestion du Parc d'Isle, la valorisation et l'entretien des sentiers de randonnées.



UN BUDGET MAÎTRISÉ

MALGRÉ UNE INFLATION PERSISTANTE

Le budget de l'Agglomération du Saint-Quentinois se compose d'un budget principal et de quatre budgets annexes (Eau Potable, Assainissement, Circuit automobile et Lotissement de Clastres).

LES DÉPENSES DU BUDGET PRINCIPAL SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT



LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT 2023

A ATTEINT 79 M€

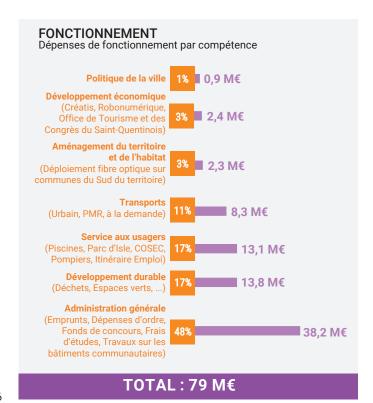
DONT 6,5 M€ DE DÉPENSES D'ORDRE

(DOTATION AUX AMORTISSEMENTS

ET PROVISIONS).

Les dépenses de fonctionnement ont permis :

- ▶ De poursuivre des objectifs de développement durable à travers la gestion optimisée des déchets et l'exploitation des déchetteries, l'entretien des espaces verts communautaires.
- ▶ D'assurer des services de qualité aux usagers : piscines, Parc d'Isle et réserve du Marais d'Isle, gymnases et haltes garderies.
- ▶ D'assurer une mobilité diversifiée aux habitants : transports urbains, à destination des personnes à mobilité réduite et à la demande





LE BUDGET D'INVESTISSEMENT EN 2023 ATTEINT 17,3 M€ DONT 2 M€ DE DÉPENSES D'ORDRE.

Les dépenses d'investissement ont permis :

- De soutenir le développement économique : aménagement des zones d'activités (Parc des Autoroutes), aide directe aux artisans.
- ▶ De réaliser les travaux de rénovation des réseaux d'eaux pluviales dans les communes.
- **D'effectuer des travaux de voirie** d'intérêt communautaire et les ouvrages d'art.
- ▶ De contribuer à l'aménagement du territoire : aide à la rénovation des bâtiments (dispositif ANAH), agencement de la friche du Maréchal Juin en Ecoquartier, aménagement d'une aire de grand passage.



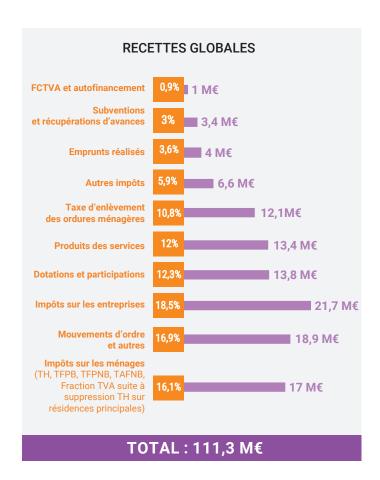
LES RECETTES DU BUDGET PRINCIPAL SE DÉCOMPOSENT COMME SUIT

Le montant total des recettes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'élève à 111,9 M€ dont 8,5 M€ de recettes d'ordre. Elles se composent de la fiscalité locale, des produits de services, des dotations, des subventions et des emprunts.

Pour faire face à l'inflation, en 2023, l'Agglo n'a modifié que le taux d'imposition de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères celui-ci passant de 11,81% à 12,95%, sans pour autant revenir au taux de 2021 (14,21 % pour l'ex-CASQ et 13,71 % pour l'ex-C32S), afin de compenser la progression des dépenses comme la taxe générale sur les activités polluantes.

L'exercice 2023 affiche un résultat cumulé excédentaire de 15,61 M€ contre 9,29 M€ en 2022. Celui-ci résulte d'une stratégie financière efficiente visant à avoir recours au levier bancaire (4 M€ d'emprunts contractés en 2023) afin de financer les dépenses d'investissements programmées par les services à des taux plus intéressants. Cet excédent tient également compte des reports d'opérations d'investissement qui n'ont pas pu être totalement exécutées en 2023. Il contribuera ainsi au financement des dépenses 2024.

Bien qu'ayant subi depuis trois ans les incidences de la crise sanitaire et d'une forte inflation notamment sur le coût des matières premières et l'énergie, la collectivité continue néanmoins de mener à bien ses missions de service public, tout en ayant une gestion financière rigoureuse. La collectivité retrouve une structure financière saine, lui permettant de financer les investissements par l'autofinancement.







LE TERRITOIRE «

LA COHÉSION SOCIALE «

L'ATTRACTIVITÉ «

LE CADRE DE VIE «

L'ENVIRONNEMENT «



LE TERRITOIRE

PLANIFICATION

la Communauté d'Agglomération dispose de la compétence d'élaboration des documents d'urbanisme c'est-à-dire des documents qui organisent l'aménagement du territoire.

Le Schéma de Cohérence Territorial, quant à lui, relève désormais de la compétence d'un syndicat mixte en cours de création avec les communautés de communes du Val de l'Oise et du Pays du Vermandois.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal reste pour sa part à l'échelle du territoire et de la compétence de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

ACTIONS 2023

Deux mises à jour des servitudes d'utilité publique annexées au PLUi-HD ont été réalisées :

- La 1ère par arrêté du 11 avril 2023 a porté sur le report d'une servitude d'utilité publique dont l'instauration résulte de l'arrêté du préfet de la région Hauts-de-France du 11 avril 2022 portant inscription au titre des monuments historiques de l'ancienne chambre de commerce et ancienne église Saint-Jacques à Saint-Quentin (Aisne) et une servitude d'utilité publique AC1 dont l'instauration résulte de l'arrêté du préfet de la région Hauts-de-France du 11 avril 2022 portant inscription au titre des monuments historiques de l'église Sainte-Thérèse de l'Enfant Jésus à Saint-Quentin,
- ▶ La seconde par arrêté du même jour a porté sur l'abrogation de servitudes radioélectriques concernant les communes d'Essigny-le-Petit, Fonsomme, Gauchy, Harly, Homblières, Jussy, Marcy, Mesnil Saint-Laurent, Montescourt-Lizerolles, Neuville Saint-Amand, Rouvroy, Saint-Quentin et Sommette-Eaucourt.

Une seconde modification du PLUi-HD, après celle approuvée en mars 2022, a été engagée par arrêté du 31 mai 2023 en vue de :

- ▶ En zone UE permettre la reconstruction des constructions existantes au-delà de la hauteur permise par les dispositions générales,
- ➤ Création d'un secteur UEec dans le Parc des Autoroutes dans lequel la hauteur des constructions peut aller jusqu'à 30 m avec une marge de 10% supplémentaire en raison d'un process particulier,
- ► Extension du secteur UEd situé dans la ZI Rouvroy Morcourt en limitant la hauteur maximum des constructions de 37 m à l'altitude de 120,60 NGF,

- ▶ Diminution de la règle d'implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques à 10 m en lieu et place de 25 m dans les secteurs UEeb et UEec dans le parc des autoroutes.
- Extension du secteur UEs dans lequel sont autorisées les constructions et installations de système de production d'énergie renouvelable au sol à l'ensemble de la zone UE de la ZAE la clé des champs,
- Ajuster certaines orientations d'aménagement et de programmation,
- ➤ Ajuster le règlement de la zone UE pour prendre en compte le cadre de vie,
- ▶ En zone N permettre les constructions nécessaires à l'exploitation agricole dès lors qu'il existe déjà des bâtiments ou installations agricoles de la même exploitation sur l'unité foncière,
- Modifier les limites de la zone 1AUE au profit de la zone A,
- Mettre à jour les destinations et sous-destinations suite aux évolutions réglementaires,
- ▶ Annexer 3 cartes relatives aux périmètres à l'intérieur desquels d'une part les clôtures sont soumises à déclaration préalable, d'autre part les travaux de ravalement sont soumis à autorisation et enfin le permis de démolir est institué.



LA COHÉSION SOCIALE

••••• CONTRAT DE RURALITÉ

Pour combattre les inégalités territoriales, sociales, familiales et culturelles, la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) Hauts-de-France s'est engagée à accompagner les intercommunalités dans la mise en place de contrats culture ruralité.

Ce projet commun a été reconduit pour la 2ème année afin de proposer, à nouveau, aux communes rurales de bénéficier d'une offre culturelle en échange d'une petite participation financière et de s'inscrire ainsi dans une synergie commune en faveur de la culture pour tous les citoyens.

Formalisé à travers un contrat « Culture-Ruralité », ce projet a consisté en une résidence partagée par 2 Compagnies :

- La Compagnie Racines Carrées, Breakdance
- ▶ Ismaël Métis, Rap et Slam

Durant 4 mois (mars à juin 2023), ces 2 artistes sont intervenus à Saint-Quentin et au sein de :

13 communes rurales :

Artemps, Clastres, Cugny, Flavy-le-Martel, Fontaine-Notre-Dame (1ère participation), Fonsomme (1ère participation), Grugies, Happencourt (1ère participation), Homblières, Rouvroy, Saint-Simon, Seraucourt-le-Grand (1ère participation), Morcourt.

Au total:

7 934 personnes ont été touchées par le biais de 337 interventions permettant d'offrir un nouvel accès à la culture sur le territoire de la Communauté d'agglomération.



FONDS DE CONCOURS DESTINÉ AUX COMMUNES DE MOINS DE 10 000 HABITANTS

Par délibération en date du 20 juin 2017, le Conseil communautaire a approuvé la création d'un fonds de concours destiné aux communes de moins de 10 000 habitants.

projets réalisés

En 2023, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a continué à soutenir les communes rurales de moins de 10 000 habitants au travers du Fonds de Concours créé en 2017.

45 projets réalisés sur 32 communes, ont bénéficié du Fonds de Concours, pour mener à bien leurs projets dans les domaines de l'amélioration des services et du cadre de vie des habitants, de l'éclairage public, de l'accessibilité des bâtiments et services publics communaux aux personnes à mobilité réduite, du sport, des loisirs, de la culture, des affaires scolaires, du patrimoine culturel et des coulées de boue.

Montant total de subvention :

≫ 311 125 €



ZOOM SUR LE PATRIMOINE CULTUREL

En 2023,

11 projets ont été subventionnés à hauteur de 60 124 € dans le cadre du Fonds de Concours de Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois :

- Le projet « Sonorisation par électrification de la cloche de l'église » porté par la commune d'Annois a reçu une subvention de 1 392 €.
- Le projet « Travaux d'aménagement du cimetière » porté par la commune d'Artemps a reçu une subvention de 18 551 €.
- Le projet « Changement des vitraux de l'église » porté par la commune de Contescourt a reçu une subvention de 5 673 €.
- Le projet « Travaux de réfection de la toiture de l'église Saint-Médard » porté par la commune de Dury a reçu une subvention de 7 000 €.
- Le projet « Rénovation de l'éclairage du monument aux morts » porté par la commune de Fieulaine a reçu une subvention de 3 549 €.
- Le projet « Création de 2 cases columbarium et d'un jardin du souvenir » porté par la commune de Fonsomme a reçu une subvention de 2 902 €.
- Le projet « Réfection de sécurité publique des murs de clôture du cimetière » porté par la commune de Grugies a reçu une subvention de 3 630 €.
- Le projet Remplacement des plaques portant le nom des allées du cimetière porté par la commune de Jussy a reçu une <u>subvention</u> de 749 €.
- Le projet « Fourniture et pose d'un columbarium » porté par la commune de Marcy a reçu une subvention de 2 574 €.
- Le projet « Rénovation de l'église Saint-Géry, tranche ferme et optionnelle n°1 » porté par la commune de Remaucourt a reçu une subvention de 13 211 €.
- Le projet « Vitrage et toiture des églises de Sommette et d'Eaucourt » porté par la commune de Sommette-Eaucourt a reçu une subvention de 893 €.

CONTRAT DE VILLE

2023 a été consacrée à l'élaboration du nouveau Contrat de Ville 2024-2030 qui s'est appuyé sur la parole des habitants afin de co-construire avec eux les priorités des futurs contrats de ville.

LE NOUVEAU CONTRAT DE VILLE 2024-2030 DE SAINT-QUENTIN REPOSE SUR 4 AXES FORTS:







Des quartiers adaptés aux transitions pour face faire aux enjeux climatiques, démographiques et économiques



L'émancipation des habitants via l'accès au sport, la culture, l'éducation et l'accès aux soins et à la santé. Avec une priorité pour la lutte contre toutes les discriminations



Des quartiers plus sûrs et plus ouverts

L'ÉLABORATION S'EST FAITE EN PLUSIEURS ÉTAPES

- La collecte de la parole des habitants.
- La concertation avec des bénéficiaires des actions du Contrat de Ville,
- Les diagnostics en marchant dans les quartiers,
- Les réunions thématiques sur les 4 axes forts ...

LES CHIFFRES CLÉS

Plus de **900** partenaires institutionnels, associatifs et habitants ont participé à la démarche d'élaboration du nouveau Contrat de ville 2024 - 2030.

Europe, le 7 juin

Faubourg d'Isle, Neuville et Vermandois du 3 mai et le 7

En 2023, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a poursuivi son implication dans le cadre du Contrat de Ville aux côtés de l'État, de la Région Hauts-de-France, de la Ville de Saint-Quentin, Clésence et Partenord habitat.

LA PROGRAMMATION 2023 DU CONTRAT DE VILLE REPOSE SUR 3 PILIERS :



Le développement de l'activité économique et de l'emploi



La cohésion sociale



Le cadre de vie et le renouvellement urbain Il est mis en œuvre sur des territoires dits « en fragilité » :

- ▶ 4 quartiers prioritaires de la ville de Saint-Quentin : Europe, Neuville, Faubourg d'Isle et Vermandois
- ▶ 2 territoires de veille : Saint-Jean/Billion/Artois-Champagne et Saint-Martin

LES CHIFFRES CLÉS

Lors de la programmation 2023, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a accompagné

28 projets pour un montant de subventions de 200 315 €.

Ces projets participent à la réalisation des objectifs de la collectivité, en termes d'éducation culturelle numérique, de prévention et de lutte contre l'illettrisme, d'engagement des jeunes, de médiation sociale et familiale, d'accompagnement social et juridique, d'accès aux droits, à la citoyenneté, à la culture et aux sports, d'accompagnement à la parentalité ou de prévention en matière de santé.

• DISPOSITIF « CITÉ DE L'EMPLOI »

Le territoire a été labellisé « Cité de l'Emploi » le 10 juillet 2021 sur les quatre quartiers prioritaires de la Politique de la Ville de Saint-Quentin (Europe, Vermandois, Neuville et Faubourg d'Isle).

Ce dispositif co-porté par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et l'État, a pour objectif d'améliorer le repérage et le raccrochage de demandeurs d'emploi des quartiers prioritaires de la Politique de la Ville aux différents dispositifs de droit commun et spécifiques.

Les enjeux:

Une enveloppe spécifique de 100 000 € par année, sur deux ans, permet de financer trois grandes catégories d'actions en matière d'orientation professionnelle, d'accès à la formation et à l'emploi et de mobilité psychologique et géographique.

A TITRE D'EXEMPLE, EN 2023, LE DISPOSITIF « CITÉ DE L'EMPLOI » A PERMIS NOTAMMENT :

- Pour répondre aux besoins des entreprises de mettre en place une formation spécifique **C'Maintenance pour valider le titre de technicien de maintenance industrielle.**
- De mettre en place des escape-games pour l'emploi afin de faire découvrir les métiers en tension sur le territoire du Saint-Quentinois dans le domaine du transport, de la plomberie, de la comptabilité, de la restauration, des services à la personne ou de l'industrie, qui ont été suivis d'un job dating.
- ▶ De poursuivre les **repair cafés** (réparation de petits électroménagers, numérique, couture, réparation de vélos, rénovation et customisation de meubles) afin de valoriser les compétences des personnes et de les transposer vers un métier en lien avec ces thématiques et de les remobiliser dans un parcours de formation et/ou d'insertion.



CONTRAT INTERCOMMUNAL DE SÉCURITÉ ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

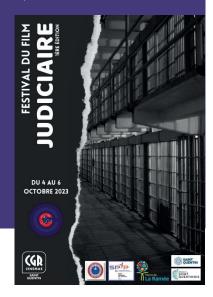
Le Contrat Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CISPD) signé pour la période 2020-2022 est prolongé par avenant jusqu'au 31 décembre 2023.

9 COMITÉS TERRITORIAUX:

À travers sa gouvernance opérationnelle, 9 comités territoriaux sur les zones gendarmerie et police se sont réunis en présence de la gendarmerie, de la Police nationale, de la souspréfecture de Saint-Quentin, du tribunal judiciaire de Saint-Quentin, des bailleurs, du vice-président, Philippe VIGNON, en charge de la Politique de la ville et de la prévention de la récidive, de la BIE, de la Direction de la Cohésion communautaire et des maires concernés afin d'échanger autour des problématiques de sécurité identifiés sur les territoires et pour traiter les dossiers de manière transversale.

LES CHIFFRES CLÉS

- ▶ 30 opérations « Coups de poings » avec la Gendarmerie, la BIE et les Maires des communes ayant mis en avant des problématiques en matière de sécurité routière (vitesse excessive, non-respect des stops ...).
- 9 réunions thématiques portant sur les Gens du voyage, sur la sécurité routière avec l'entreprise VPK et la sucrerie Tereos, sur la plateforme DIALOG, sur les conventions de fourrière animale avec la SPA, sur le Travail d'intérêt général.
- ▶ Le premier festival du film judiciaire a été mis en place du 4 au 6 octobre 2023 avec la projection de **6 films** à destination des lycéens et du grand public (1 100 personnes accueillies).
- 26 intervenants ont pu réagir aux films et répondre aux questions du public, ouvrant ainsi le dialogue entre les institutions, les lycéens et habitants.





d'Harly et de Saint-Quentin, la médiation sociale et familiale,

les bailleurs, les ambassadeurs du Contrat de ville et la direction

de la cohésion communautair

Une formation sur la gestion des incivilités en direction des élus avec la Gendarmerie nationale a également été organisée le 7 décembre 2023. 6 élus ont été formés sur la conduite à tenir en cas de conflit avec un administré (analyse de la situation, intervention seul ou accompagné, appel de la gendarmerie...).

PÔLE PETITE-ENFANCE, JEUNESSE **ET CULTURE**

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois vise à favoriser l'accès des usagers à des activités culturelles et de loisirs à destination du jeune public, au travers de ses accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires estivales mais également par le biais de son école de musique et de danse, ouverte au pôle communautaire de Clastres.

Elle a également pour objectif de soutenir les jeunes ménages, en leur proposant un mode de garde pour les enfants de moins de 6 ans dans ses deux structures multi-accueil les Trot'Tinous et A Petits Pas, ou en les accompagnant dans leurs recherches de solutions de garde grâce au Relais Petite Enfance (RPE) Pamanou.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DE JEUNES ENFANTS

CONTEXTE:

Des places de type crèche mais aussi de type halte-garderie sont ouvertes au sein des deux Etablissements d'Accueil de Jeunes Enfants (EAJE), déclarés d'intérêt communautaire (agréés par la Protection Maternelle et Infantile), aux enfants agés de 2 mois à 4 ans pour la crèche A Petits Pas située à Aubigny-aux-Kaisnes et jusque 6 ans pour les Trot'Tinous situé à Clastres.

Plusieurs ateliers ont été proposés au sein des EAJE :

- ➤ Avec les parents : la santé et l'hygiène (acquisition de la propreté), parentalité (la place du père)
- ▶ Des ateliers parents-enfants : jardinage, lecture.

La kermesse annuelle des EAJE s'est tenue le vendredi 9 juin au sein de la crèche A Petit Pas. Les familles ont été accueillies dans le jardin de la crèche pour une fin de journée festive sur le thème de la ferme. Plusieurs prestations ont été proposées (balade à poney, parcours sensoriel, découverte des animaux de la ferme, stand photo en famille).

La fête de fin d'année a également été proposée aux familles le vendredi 8 décembre avec au programme un spectacle produit par la compagnie « Les lucioles s'en mêlent » ainsi qu'un goûter réunissant professionnels, enfants et parents.





Fête de fin d'année 2023

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE) « PAMANOU »

Le Relais Petite Enfance Pamanou constitue un véritable outil à disposition des parents employeurs et des assistantes maternelles.

Par des entretiens physiques, téléphoniques ou par des échanges de mails, le RPE accompagne et facilite l'accueil des jeunes enfants au domicile des assistantes maternelles agréées sur le territoire en tenant compte des places disponibles chez chacune d'entre elles. Une liste est à disposition des futurs parents-employeurs.

Le Relais Petite Enfance est également un lieu ressource pour des questions liées aux contrats ou à la demande d'agrément d'une future assistante maternelle. Aussi, afin de recevoir les familles et les professionnels dans les meilleures conditions, le Relais Petite Enfance Pamanou a été aménagé avec un espace de discussion et un autre destiné aux enfants (dînette, garage, bibliothèque et autres jeux pour enfant).

Le Relais Petite Enfance Pamanou a également la vocation de guichet unique des demandes de modes de garde sur son territoire d'intervention. Il se fait le relai entre les familles et les différentes structures petite-enfance.

LA JEUNESSE: ALSH ET SÉJOUR ADO

En 2023, les ALSH ont été ouverts durant les 4 premières semaines des vacances d'été à Grugies, Montescourt-Lizerolles et Saint-Simon pour les enfants agés de 3 à 12 ans.

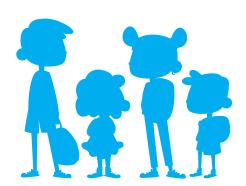
Les enfants ont pu pratiquer de nombreuses activités extérieures (jeux sportifs, jeux coopératifs, activités de pleine nature, ...) ou intérieures (jeux de société, activités manuelles, petits jeux...) ainsi que des sorties pédagogiques ou ludiques au Parc d'Isle, au zoo d'Amiens, à Samara ou encore à Bagatelle.

Le séjour Ados s'est déroulé du 29 juillet au 4 août 2023. 17 jeunes, âgés de 13 à 17 ans, ont pu profiter du cadre de la base de loisirs d'Olhain.

Au travers de la pratique d'activités sportives (course d'orientation, tyrolienne, randonnée, luge 4 saisons), ils ont pu partir à la découverte de la faune et de la flore qui les entouraient et être sensibilisés sur l'impact de l'activité humaine sur l'environnement.



Séjour Ados, du 29 juillet au 4 août 2023



LES CHIFFRES CLÉS

Le nombre d'enfants différents accueillis en 2023 était de :

273 au total

> **257** sur les ALSH

> 17 sur le séjour ados

CULTURE

+ L'école de musique

L'Ecole de musique, grâce à ses **7 professeurs**, propose l'enseignement de la guitare classique, **la guitare musiques actuelles**, **le piano**, **la flûte**, **le violon**, **la batterie et le chant**. Des ensembles collectifs y sont également pratiqués (ensemble vocal, atelier musique classique/musiques actuelles).

Les plus jeunes ont la possibilité de s'initier à l'univers de la musique grâce à l'**atelier d'éveil** ouvert aux enfants à partir de 4 ans. Enfin, chaque élève inscrit en cours d'instrument a accès à la classe de Formation Musicale (solfège).

Le 14 mars 2023, une cinquantaine d'élèves ont pris part à la prestation de mi-année, l'occasion pour eux de se produire en public et de montrer à leurs proches leurs progrès et leurs talents.

Le 13 mai 2023, 2 élèves et leur enseignant en chant ont participé au Printemps des cimetières. Ils ont rythmé les visites des cimetières d'Homblières, de Morcourt et de Fonsomme par des interludes musicaux.

Entre le 3 et le 14 juin, **115 élèves musiciens** ont passé leurs **examens de fin d'année.**



Prestation musiques actuelles

du 14 mars 2023



Prestation Chorale du 14 mars 2023

+ L'école de danse

A l'école de danse, une professeure diplômée d'État assure les cours de modern jazz pour 6 classes allant de l'éveil (à partir de 4 ans) au cycle 3 (16 ans et plus).

Le 10 juin, l'ensemble des élèves a passé l'examen chorégraphique et technique de fin d'année avec 100% de réussite.

+ Fête du pôle

Le samedi 25 juin, l'école de musique et de danse, les structures multi-accueil les Trot'Tinous et A Petits Pas, ces accueils de loisirs et le Relais Petite Enfance (RPE) Pamanou, ont ouvert leurs portes durant une après-midi.

Au programme : renseignements et inscription à l'école de musique et de danse, aux ALSH et au séjour ados, visite des équipements, animations diverses et variées (initiations

LES CHIFFRES CLÉS

163 élèves inscrits aux cours d'enseignements musicaux

20 élèves inscrits aux cours d'enseignement de la danse

musicales, intermèdes musicaux, ateliers artistiques pour les – de 6 ans, atelier développement durable à destination des 4 ans et +, ateliers parents / enfants, jeu de piste en famille) ont également été proposées.

Les élèves de l'école de musique se sont vu remettre leur diplôme de fin d'année au cours de cette journée.

••• LA CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE (CTG)

La CTG est le cadre stratégique de l'action sociale sur les territoires qui favorise la territorialisation de l'offre globale de services aux familles en cohérence avec les politiques locales.

LA CTG COUVRE LES THÉMATIQUES DE



LA PETITE ENFANCE



L'ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ



L'ENFANCE - JEUNESSE



LE LOGEMENT ET L'AMÉLIORATION DU CADRE DE VIE



L'ANIMATION DE LA VIE SOCIALE



L'ACCÈS AUX DROITS, AUX SERVICES ET L'INCLUSION NUMÉRIQUE

LES ACTIONS PRIORITAIRES DE LA CTG 2022-2026 PORTENT SUR

- Les outils de communication;
- Le maillage territorial et la mise en réseau des professionnels;
- La professionnalisation du personnel;
- L'animation du territoire;

- L'accompagnement au logement;
- L'entraide entre particuliers;
- Les modes de garde;
- La proximité (développement de l'offre de service local et adapté en fonction des besoins de la population).

LES PROJETS CLÉS

En 2023, les réseaux d'acteurs thématiques se sont d'abord construits pour ensuite favoriser la complémentarité et les coopérations.

Les premières réunions de réseaux thématiques ont permis :

La création d'un guide des structures, des acteurs et des aides de la parentalité et de la petite enfance, à destination des professionnels.

Le recensement des aides et des acteurs de la jeunesse pour créer un guide de la jeunesse.

Une promotion renforcée de l'offre de services via le Pôle Jeunesse, en multipliant les canaux et notamment, les réseaux sociaux.

La promotion du Guichet de l'habitat auprès du réseau d'acteurs.

La création d'un annuaire et la mise à jour d'une cartographie des acteurs de l'accès aux droits, aux services et à l'inclusion numérique à destination du public, ainsi qu'un outil de promotion de l'offre proposée pour les partenaires du réseau.

Le recensement des 700 acteurs associatifs à l'échelle des 39 communes.

LE PACTE DE GOUVERNANCE

Le Pacte de Gouvernance a été adopté au conseil communautaire du 23 juin 2021. Le Pacte de Gouvernance est avant tout l'expression politique du projet de l'Agglo qui a pour but de renforcer les liens entre l'Agglo, les communes et les maires, afin de contribuer à la réussite du territoire.

En 2023, à titre d'exemple, 32 élus et secrétaires de mairie de 9 communes ont pu bénéficier des 8 formations proposées :

- La répartition des compétences entre collectivités ;
- Le fonctionnement des assemblées délibérantes ;
- Le statut des élus :
- ▶ Les dispositions relatives à la communication des documents administratifs;

La relation entre l'intercommunalité et ses communes membres est en effet un enjeu fort de démocratie qui doit permettre à chacun de s'exprimer et de participer de manière éclairée aux prises de décisions.

A ce titre, la Conférence des maires associe tous les maires dans le cadre de réunions liées justement à la gouvernance et à la préparation de la décision.

- ► La mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD);
- ► Immeuble et domanialité : les baux de toute nature, les conventions, les contrats ;
- Contentieux administratifs : présentation des requêtes, médiation ;
- ▶ Questions statutaires RH.

DANS LE CADRE DE « LA PROMOTION DU PATRIMOINE » :

- ▶ L'état des lieux des patrimoines matériels, immatériels, naturels, agricoles, archéologiques, mémoriels, écrits, architecturaux s'est poursuivi dans les communes de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois de En 2023, la Direction du Patrimoine a poursuivi ce recensement avec le Conseil de Développement (CODEV) qui a été associé à la démarche en effectuant un pré-recensement au sein des communes de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois.
- ▶ Une présentation aux maires des aides mobilisables pour la rénovation des patrimoines remarquables (patrimoine rural non protégé, églises, lavoirs, fours, moulins...) et commémoratifs (monuments aux morts, drapeaux, plaques, gravures, ...) a eu lieu le 23 mars, avec la Direction du Patrimoine et la Direction de la Cohésion Communautaire, en présence de l'Office National des combattants et victimes de guerre, pour la création et la rénovation des monuments aux morts, de la cellule Devoir de Mémoire du Conseil Régional Hauts-de-France, pour la rénovation des monuments aux morts, et le dispositif de soutien à la rénovation et à l'achat des drapeaux, la Fondation du Patrimoine, pour les aides au patrimoine rural, tels le Label du Patrimoine, la souscription publique pour collecter des dons (via une convention), les fonds nationaux, avec le Conseil Départemental, pour les aides départementales au patrimoine rural non protégé, et le Service Population de la Ville de Saint-Quentin, pour aborder le cadre juridique des cimetières (concessions, sépultures, entretien).
- Suite aux rencontres organisées par la Direction de la Cohésion Communautaire et la Direction du Patrimoine avec la Société Académique et Mémoires du canton, le « Printemps des Cimetières » a été expérimenté, le 13 mai 2023. Ces visites ont été ponctuées par des interludes chantés et très appréciés du public, de Xavier Wolfersberger, professeur de chant, Frédéric Langlois et Michel Lanco, élèves de l'école de musique de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois, avec la participation d'Ismaël Métis, artiste rappeur de la Compagnie Trous d'Mémoires.



••••• LE CONSEIL DE **DÉVELOPPEMENT**

Le CODEV vise à développer la démocratie participative et à inclure davantage les habitants dans la réflexion sur les politiques et projets à mettre en œuvre sur le territoire.

Le Conseil de développement est composé de 50 membres bénévoles issus de la société civile qui sont amenés à s'exprimer sur différents thèmes.

En tant qu'instance indépendante, il constitue une force de proposition essentielle pour les élus de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, en proposant un regard différent sur les projets portés par la collectivité.

LA VALORISATION DU TERRITOIRE:

Les contributions du CODEV nourrissent la stratégie de développement et de valorisation du territoire. Les recherches réalisées, les échanges d'expériences, et les entretiens menés avec les partenaires, les élus et les services permettent au Conseil de développement de formaliser des avis sur des thématiques diverses.



L'attractivité et le cadre de vie, avec les contributions :

- À la valorisation du **patrimoine** :
 - en participant au pré-recensement sur une vingtaine de communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, avec le concours de la Direction du patrimoine de la Ville de Saint-Quentin et des communes concernées;
 - en contribuant à la réalisation du Printemps des Cimetières, sur les communes d'Homblières, de Morcourt, et de Fonsomme.
- ▶ Dans les différents **comités d'usagers** des piscines Jean-Bouin et Gauchy, en partageant leurs retours d'expériences en tant qu'utilisateurs, en proposant, par exemple, de développer l'aisance aquatique dès 4 ans avec remise d'attestation avec le concours de la Direction de la Culture, de l'Animation et des Sports ;
- ▶ Lors des réunions de réseau d'acteurs « Logement et amélioration du cadre de vie » dans le cadre de la Convention territoriale globale avec la CAF en proposant de renforcer la communication sur le Guichet de l'habitat et les aides mobilisables en matière de rénovation de l'habitat, de lutter contre les nuisibles notamment dans l'habitat collectif, en s'appuyant sur les bailleurs ;
- ▶ Au dispositif « Ville Amie des Aînés », en proposant de présenter la démarche aux communes de la ville de Saint-Quentin.





- Les réflexions menées sur :
 - la promotion de filières de construction et de rénovation de bâtiments, **parmi les filières « matériaux biosourcés »** (FMBS), avec l'appui de la Chambre d'Agriculture de l'Aisne pour détecter les potentiels de développement au plus près de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois : le bois et la paille de blé ;
 - le réemploi des déchets de chantiers (recyclage du verre et des menuiseries), les membres du CODEV ont pu visiter le site Espace Alu Vermandois, à Saint-Quentin.

La participation au lancement de la carte des producteurs locaux, qu'ils ont élaboré dans le cadre du Projet d'Alimentation Territorial avec le concours de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie.





Le développement durable et santé

- + Avec les concertations sur :
- L'élaboration de la feuille de route pour la qualité de l'air en travaillant sur un programme d'actions pour mettre en avant la qualité de l'air dans des festivals, des événements grand public ; pour impliquer les usagers, en proposant eux-mêmes des ateliers (fabrication de micro-capteurs), pour communiquer de façon ludique et locale ; intervenir en milieu scolaire ; intervenir dans les centres sociaux ; mettre à disposition des acteurs locaux, des supports pour communiquer auprès de leur public ; impliquer/ sensibiliser par le jeu...).
- ▶ La promotion du tri des déchets conjointement avec les ambassadeurs du Contrat de ville en vue de la réalisation d'une vidéo : Un ambassadeur du tri rencontre un membre du Conseil de développement / un ambassadeur du Contrat de ville.
- La mise en œuvre du programme territorial d'alimentation en participant, au réseau d'acteurs, aux différents événements organisés (lancement de la carte des producteurs locaux, la Semaine de l'alimentation durable...) et en proposant la réalisation d'un livret de recettes culinaires à base de produits locaux et de saison.

▶ La participation à l'édition 2023 du **Hackathon**, organisé conjointement par le Labo − Fab Lab, l'EPIDE et le collège Montaigne, avec les concours de la Ville de Saint-Quentin et de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois, autour du développement durable, pour proposer des projets sur les thèmes Transport, Mieux consommer/ mieux manger ; Santé / bien être ; Energies ; Industrie et innovation.



+ Avec ses réflexions en matière de :

- ▶ Pollution visuelle (aux entrées de ville et sur les grands boulevards...);
- Sobriété énergétique (encourager à programmer les éclairages des bâtiments, des commerces, sur la voie publique, avec des détecteurs de mouvement par exemple, inciter les usagers à suivre leurs consommations d'énergies sur les factures et communiquer sur les économies qu'ils auraient pu réaliser, développer les points d'informations sur les repair cafés, recycleries, filières de recyclages ...);
- ▶ Mode de déplacements doux de type pédibus / vélobus (recherche d'expérimentations, freins à lever, contraintes à prendre en compte ...).

Et de manière transversale, le Conseil de développement a été concerté autour d'un diagnostic partagé avec l'ensemble des partenaires concernés, **pour élaborer le nouveau Contrat de ville, sur les enjeux suivants :**

- ▶ Des quartiers adaptés aux transitions, en proposant de communiquer sur les aides à la rénovation de l'habitat, renforcer les mobilités douces, encourager une alimentation saine et promouvoir les circuits courts ;
- L'émancipation des habitants via l'accès au sport, à la culture, à l'éducation et à la santé, en suscitant des vocations dans les domaines du sport, de la culture et en valorisant les talents.

- ▶ Des quartiers plus sûrs et plus ouverts, en luttant contre toutes les formes de violences (communiquer sur les dispositifs d'écoute et sur la conduite à tenir, y compris auprès des jeunes, dans les établissements scolaires...) et en prévenant la délinquance chez les mineurs (accompagner les parents à l'exercice de l'autorité parentale, actions de prévention de la violence sur le respect des règles, le respect de l'autorité, le respect des institutions ...).
- ▶ Des quartiers du plein emploi, en proposant des actions dans des lieux inattendus pour rencontrer les publics, d'adapter la formation des demandeurs d'emplois aux besoins spécifiques des entreprises, de réhabiliter la valeur travail, de faire découvrir les entreprises et les métiers.



Réflexions sur la sobriété énergétique

LES CHIFFRES CLÉS

- 18 séances d'échanges et de restitutions qui ont porté sur l'aménagement du territoire, l'attractivité et le cadre de vie, le développement économique, l'emploi, le développement durable et la santé, la valorisation du patrimoine.
- 13 contributions dans le cadre des concertations menées tout au long de l'année, dans le cadre de l'élaboration du nouveau Contrat de ville, du Projet d'Alimentation Territorial et de son réseau d'acteurs, du Plan Climat Air Energie du Territoire, du Plan local de prévention des déchets et de la Convention Territoriale Globale et de son réseau d'acteurs, du programme URBACT Resident Of the Future et du programme « Ville Amie des Aînés » de la Ville de Saint-Ouentin.
- 4 contributions aux comités usagers tout au long de l'année, dédiés au Schéma directeur cyclable et aux piscines.
- **4 visites**: Terres de Talents, le Centre de tri Valor'Aisne, la ressourcerie Vitamine T, l'entreprise Espace Alu du Vermandois.
- **Participation à 3 événements** : Hauts-de-France Propres, le Printemps des Cimetières et la Semaine de l'Alimentation durable.







L'ATTRACTIVITÉ

••••• DÉVELOPPER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La Direction du Développement Économique constitue la porte d'entrée du territoire pour les entrepreneurs, les entreprises, les communes et les porteurs de projets de développement ou d'implantation. C'est aussi l'interlocuteur privilégié sur les questions d'emploi, de recrutement, d'innovation et de recherche.

La mise en place de la stratégie Robonumérique a permis de consolider cette position. L'ensemble de la direction est mobilisé au quotidien pour ces enjeux mais aussi pour mettre en action les dynamiques comme le développement du partenariat autour de l'incubateur Euratechnologies.

Enfin, la direction assure un vrai rôle d'ambassadeur du territoire en France et à l'international.

UNE OFFRE FONCIÈRE ADAPTÉE ET UN ACCOMPAGNEMENT AUPRÈS DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE

LES PARCS D'ACTIVITÉS

La gestion des **7 parcs d'activités** de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois permet de proposer **30 hectares disponibles en 2023 sur 2 zones « Parc des Autoroutes » et « Le Royeux »** pour des activités économiques, industrielles, artisanales.

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a pour vocation de favoriser l'essor d'activités en étant un territoire attractif pour la création ou l'implantation d'entreprises. Elle propose pour cela différentes solutions d'accompagnement tels que des terrains viabilisés disponibles en parc d'activité, une pépinière d'entreprises avec des tarifs de location attractifs et un espace de coworking, un hôtel d'entreprises de la Siméa (le Sillage), des bâtiments clé en main (l'Amorce).

Le fort dynamisme de projets de construction que nous avons vu se développer depuis 2020 s'est poursuivi et se précise encore sur l'année 2023.



▶ La zone d'activités Le Parc des Autoroutes créée en 2002 et destinée au secteur industriel tertiaire et logistique compte à fin 2023 : 23 entreprises, 711 emplois.

4 entreprises se sont installées, AGRAFIK (marquage publicitaire) avec 2 emplois, INTEGRAL EXPERTS (expertise comptable) et l'IME EPHESE locataires AINOWA avec 30 emplois et le site SECAD s'est agrandi avec 10 emplois supplémentaires.



Fin 2023, le taux d'occupation est de : 75% soit 78ha occupés

En ce qui concerne l'Amorce, le site est complet et occupé par 4 locataires.



AGRAFIK



INTEGRAL EXPERTS



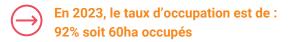
AINOWA



SECAD

▶ La zone d'activités Le Royeux créée en 1978 avec une extension réalisée en 1995. La zone compte à fin 2023 : 33 entreprises, 1355 emplois environ avec l'installation sur 2023 de 2 entreprises supplémentaires : ABATTOIR de l'AISNE et FOURNILABO.









Le travail commencé en 2022 sur une perspective d'extension de nouvelles zones d'activités dans le respect du Zéro Artificialisation Nette s'est poursuivi en 2023 notamment au regard des projets en cours qui visent notamment un taux de remplissage à 100% de la Zi Le Royeux.

LA LABELLISATION TERRITOIRE D'INDUSTRIE

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois est labellisée « Territoire d'Industrie » pour cette seconde phase 2023-2027 depuis le 9 novembre 2023. Cette candidature conjointe avec la Communauté d'Agglo Chauny – Tergnier – La Fère, la Communauté de Communes Est de la Somme et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR) Cœur des Hauts-de- France est une reconnaissance forte pour notre territoire et les collectivités associées pour rendre nos territoires plus attractifs et des possibilités de collaboration entre le public et les acteurs privés.

Territoire d'Industrie Haute Picardie fait ainsi partie Territoire d'Industrie Haute-Picardie fait partie des 183 territoires français engagés dans ce label, et qui façonnent l'avenir de l'industrie française.

L'initiative « Territoires d'Industrie », lancée par l'Etat, s'inscrit dans une stratégie de l'Etat de reconquête industrielle et de développement des territoires

Ce label attribué à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a pour objectif de favoriser la réindustrialisation, la transition écologique et l'innovation à l'échelle territoriale, avec :

Un soutien en animation et en ingénierie

L'ambition est de doter tous les territoires labellisés d'un chef de projet chargé d'appuyer le binôme élu-industriel ainsi que de piloter et d'animer la démarche locale. Des moyens d'ingénierie de l'Agence nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sont également mobilisables par les territoires labellisés pour les sujets relatifs à l'innovation, la transition écologique, au foncier et aux compétences.

▶ Une contribution à la mise en œuvre d'un plan d'actions :

À travers une série d'actions ambitieuses, Territoires d'Industrie vise à contribuer à la transformation de l'industrie Française notamment par l'identification de 50 sites clés dans le cadre du projet France 2030, le lancement de 100 écoles de production et le financement de projets industriels «verts» à hauteur de 100 millions d'euros.

Aujourd'hui, ce sont 183 territoires lauréats qui s'engagent jusqu'en 2027, cette dynamique témoigne de la volonté des acteurs territoriaux d'engager la reconquête industrielle. Le succès de ce programme repose sur une démarche partenariale, appuyé par un copilotage local, entre Région et État. Tout cela, à partir des besoins du terrain.

Territoires d'industrie marque la réussite d'une démarche ambitieuse et structurante pour l'avenir de nos territoires.

···· ACCOMPAGNER LES ACTIVITÉS COMMERCIALES

MALGRÉ UNE ANNÉE DE FORTES MUTATIONS DANS LE SECTEUR DU COMMERCE – UN BON NIVEAU DE CRÉATIONS

En 2023, la Direction du Développement Économique a enregistré 99 créations et reprises effectives d'activités commerciales et de services

(58 créations et 41 reprises) sur son territoire - chiffres non exhaustifs. Dont 86 sur Saint-Quentin.

Parmi elles, **22** franchises ou enseignes nationales.

65 % des nouveaux dirigeants et 76 % des créations pures ont bénéficié d'un accompagnement spécifique que ce soit dans la recherche de locaux, les aides financières ou dans les démarches administratives.

+ de 80 porteurs de projets et investisseurs ont été rencontrés par le pôle commerce. Certains ont déjà créé leur activité. Une dizaine déboucheront sur une ouverture en 2024.

LES AIDES FINANCIÈRES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SAINT-QUENTINOIS

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois soutient depuis 1993 les acteurs économiques à travers des aides financières et des exonérations.

+ Les Aides directes

Depuis la loi Notre les aides sont une compétence de la région déclinée sur les agglomérations. C'est pourquoi la Direction du Développement Economique est en charge de l'instruction des dispositifs et de la gestion des budgets adhoc.

EN 2023, LA DIRECTION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE A GÉRÉ ET INSTRUIT 2 TYPES D'INTERVENTIONS DIRECTES :

Le CASQ-ARTISANS et le CASQ START ARTISANS sur l'ensemble du territoire de l'Agglomération du Saint-Quentinois, dispositifs renouvelés en octobre 2021 pour 3 ans.

POUR MÉMOIRE

La Communauté d'Agglomération a conventionné en novembre 2018 avec la Région afin d'être autorisée à mettre en place deux dispositifs d'aides directes sur son territoire :

- ▶ Le « CASQ ARTISANS » vient en complément de « l'Aide au développement des TPE » de la région et s'adresse aux artisans en activité depuis plus d'un an pouvant justifier d'un bilan d'au moins 12 mois,
- ▶ LE « CASQ START ARTISANS » vient en complément de « l'Aide à la création-reprise d'entreprises » de la région et s'adresse aux entreprises artisanales en phase de création ou de reprise et celles créées ou reprises depuis moins d'un an.

Pour les deux dispositifs, il s'agit de l'octroi d'une subvention de 20 % du montant HT des investissements avec un plafond d'aide de 3 000 € pour les dépenses liées :

- > aux investissements productifs neufs, notamment les machines et outils du secteur de la robonumérique permettant de gagner en productivité et en compétitivité
- ▶ aux coûts des aménagements nécessaires à l'installation de matériels de production,
- à l'acquisition de véhicules professionnels neufs. Dans ses règlements d'attribution, la collectivité avait prévu, dans un premier temps, l'attribution des aides pendant 3 ans, de 2019 à 2021.

L'accompagnement des artisans restant une priorité, la convention avec la Région étant toujours d'actualité, la Communauté d'Agglomération a décidé de reconduire les deux dispositifs pour une nouvelle période triennale.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2023, ce sont donc:

45 dossiers instruits

37 mandatés





SOUTENIR L'INNOVATION ET ACCOMPAGNER LES PROJETS

L'ESPACE CRÉATIS : LIEU D'HÉBERGEMENT POUR LES ENTREPRISES INNOVANTES ET TECHNOLOGIQUES



Espace Créatis

Son objectif est de favoriser les échanges et permettre le lancement des activités d'entrepreneurs dans des conditions optimales. C'est le lieu idéal pour bénéficier d'un accompagnement et d'une émulation professionnelle. Les conditions financières très compétitives (loyer, charges, etc.) sont de nature à faciliter entrepreneuriat. Les jeunes entrepreneurs y cohabitent avec plusieurs structures : l'antenne Euratechnologies, un FabLab, l'IAE et une crèche d'entreprises.

Au 31 décembre 2023, 13 entreprises sont hébergées au sein de l'espace Créatis.

L'événement principal est l'arrivée en septembre 2023 de l'Ecole d'ingénieurs Jules Verne. Euratechnologies poursuit son accompagnement sur 2 sessions annuelles.

ACCOMPAGNEMENT DES STARTUPS: INCUBATEUR EURATECHNOLOGIES

Le partenariat avec Euratechnologies avec une antenne implantée sur le site de Créatis se poursuit :

Depuis 2019, EuraTechnologies est basé sur le territoire Saint-Quentinois afin de renforcer l'offre d'accompagnement de l'intercommunalité et de stimuler la création d'entreprises et l'émergence de startups dans le domaine de l'innovation. L'incubateur basé à Saint-Quentin accompagne les porteurs de projets et les startups qui développent des solutions dans les domaines de la Robotique, de l'Industrie et de la SpaceTech.

BILAN & STATISTIQUES

Total entreprises / projets sous gestion :

19 en STOCK

Au 31/12 Robotique/Industrie: 15

SpaceTech: 4

Nombre d'entreprises créées dans un programme :

6 entreprises

Dont nombre d'entreprises créées en 2023 :

2 entreprises



+ Évènements

FINALES « ACT IN SPACE »

Dans la poursuite du hackathon organisé en novembre 2022, les finales nationales et internationales se sont déroulées à Cannes en février 2023. Ce fut l'occasion d'amener l'équipe Saint-Quentinoise, composée de 5 étudiants d'ELISA Aerospace, et de présenter leur projet aux professionnels. Même s'ils n'ont pas décroché la première place, ils en gardent une très belle expérience et sont ravis d'avoir participé.

NUIT DE LA ROBONUMÉRIQUE

Une belle soirée qui a permis de mettre en lumière les entreprises, les innovations et les personnalités qui contribuent à faire de Saint-Quentin une référence dans le domaine de la robonumérique.

3 startups d'EuraTechnologies ont pitché leur projet sur scène et ont concouru dans la catégorie « challenge des startups innovantes ». C'est Lprint qui a gagné le trophée ainsi qu'un article dans le magazine « Planet Robots » (qui paraîtra en janvier 2024) ainsi qu'un accompagnement d'un an par la CASQ et EuraTechnologies.

SPACETECH & RURALITÉ

Le 12 juin 2023, s'est tenu l'évènement « spacetech et ruralité » au Palais de Fervaques de Saint-Quentin. Co-organisé par le CNES et soutenu par la CASQ et la région des Hauts-de-France, l'évènement a permis de mettre en lumière les startups et leurs solutions au service des territoires ruraux.

Au programme de cette journée :

- ▶ Des stands
- ▶ Des pitchs de startups
- ▶ Une table ronde : « Du ciel à la terre, les technologies spatiales au service du monde rural »

Egalement, Le CNES (Centre National d'Etudes Spatiales), EuraTechnologies et la Région Hauts-de-France ont officialisé la signature d'une convention cadre de partenariat lors de l'événement «SpaceTech et Ruralité». Ce partenariat vise à exploiter le potentiel de l'innovation spatiale pour le développement économique et environnemental pour le territoire.

+ Partenariat INSSET

En fin d'année 2023, a été conclu un partenariat entre EuraTechnologies et l'école INSSET (institut d'enseignement supérieur de l'Université de Picardie Jules-Verne de l'Académie d'AMIENS). Ce partenariat vise à sensibiliser l'ensemble des élèves de Master 2 à l'entrepreneuriat. EuraTechnologies va intervenir sur un format « 3 jours pour entreprendre » à partir de 2024.

UNE DYNAMIQUE BUSINESS SUR LE SITE CRÉATIS À DISPOSITION DES ENTREPRISES



8 ÉVÉNEMENTS BUSINESS ONT ÉTÉ ORGANISÉS SUR L'ANNÉE À L'ESPACE CRÉATIS :

- ▶ Atelier sur la « prospection commerciale »
- ▶ Atelier « les objections commerciales »
- ▶ Atelier « Faire décoller sa visibilité grâce au digital », animé par Clément Couto Milheiro, de la BGE
- ▶ Atelier sur la « **transformation numérique et la cybersécurité** », conjointement Euratechnologie et DDE, animé par 2 intervenantes d'Euratechnologies, en partenariat avec Campus Cyber Public,
- ▶ Atelier « Développer sa stratégie d'entreprises »
- ▶ Atelier « Anticiper ses actions et préparer sa RSE » un atelier animé par la société Lilaea
- ▶ Atelier « JO 2024, la valeur et l'engagement sportif au sein des entreprises »
- ▶ Barbecue des entreprises de Créatis









PROMOTION ET ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

+ Le partenariat Nord France Invest (NFI)

Nord France Invest, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est mandatée par la Région et la CCI de Région Hauts-de-France pour contribuer à l'attractivité des Hauts-de-France. Elle attire, par ses actions de prospection et d'ingénierie à l'implantation, des investissements provenant de pays étrangers permettant la création d'entreprises, la reprise de sociétés pour lesquelles il y a un enjeu de pérennité, ou l'extension de sociétés à capitaux étrangers déjà implantées sur le territoire régional.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2023, cela représente

42 fiches projet

+ Le salon simi paris du 12 au 14 décembre 2023

La Communauté d'Agglomération et la DDE étaient exposants sur le pavillon régional des Hauts-de-France – De bons contacts générés avec des constructeurs, gérant de pépinières, des responsables de marketing territorial, des porteurs de projets immobiliers, une trentaine de contacts ont été pris sur le salon.

+L'éco de l'agglo: la newsletter de l'activité économique des entreprises du territoire



La newsletter « L'ECO DE L'AGGLO » à destination des entreprises, commerçants et cadres dirigeants sur l'activité économique du territoire, mise en place en 2020, poursuit sa communication en 2022 et les différentes mises en valeur des actions économiques du territoire auprès des entreprises avec :

- ▶ 3 numéros transmis sur 2023
- ▶ 500 abonnés à la newsletter numérique
- ▶ 1000 diffusions de la newsletter en version papier sur le territoire

OBJECTIF

Focus sur une entreprise, une innovation, actualités, à vos agendas, on rembobine ... La DDE travaille activement au recensement des sujets à présenter, aux mises en avant à positionner, aux informations à communiquer aux entreprises.

+ Animation filière d'excellence robonumérique

Les Club des entreprise de la robonumérique organisé le 9 juin 2023 chez notre ambassadeur HIOLLE TECHNOLOGIES avec Thierry Favrez et ses équipes. Des ateliers 4.0 ont été présentés: Exosquelette, réalité augmentée, jumeau numérique, robot collaboratif, livraison autonome, zone automatisée, câblage tablette tactile, ombrière hybride autonome. L'occasion pour la soixantaine de participants présents du Club de découvrir les technologies mises en place au sein de l'entreprise de l'un des ambassadeurs robonumériques du territoire. Avec en exclusivité pour le club la présence de la Fabrique 4.0, (UIMM – Région), une visite guidée de 30 minutes au sein de cette mini usine du futur!

Cette matinée a également été l'occasion d'initier les startups et entreprises Créatis à se présenter lors du cocktail. Une grande réussite pour cet événement avec beaucoup d'intérêt de la part des participants, une découverte pour certains et des axes de réflexion à venir pour chacun au sein de leur propre structure. Une belle dynamique sur les réseaux sociaux de nos partenaires et entreprises pour la mise en avant de cette rencontre.

▶ La Nuit de la Robonumérique : le territoire a fêté les 10 ans de la stratégie, le 22 novembre 2023 au Théâtre

Avec plus de 300 personnes présentes, cet événement, célébrant une décennie de réussite dans le domaine de la Robonumérique marque l'histoire du territoire par la mise en lumière de l'innovation, la technologie et l'engagement des entreprises qui contribuent à faire du Saint-Quentinois une référence dans le domaine de la #Robonumérique! Cette soirée a par ailleurs accueilli une conférence inspirante du Docteur Claudie HAIGNERÉ. Une occasion de remercier tous les partenaires et de récompenser les entreprises du territoire les plus engagées en matière de Robonumérique.

Evénement parrainé par France 2030, Planète Robots, La fédération Française de Robotique, Fanuc France, Euratechnologies. L'événement a eu une belle répercussion sur les réseaux sociaux!

LES CHIFFRES CLÉS

- **1** Labellisation Territoires d'industrie
- **30** visites d'entreprises
- 6 implantations réalisées sur les parcs d'activités
- Ambassadeurs robonumérique :
 Hiolle technologies (Ex. Apegelec) Secad Sacmo
 Boubiela Moret Clarilog Actemium Aide
- 19 start-ups incubées dans les domaines dans les domaines de l'industrie, rebetique et enetial
- 2 créations d'entreprises sur le territoire suite à l'accompagnement de projets de startups
- 10 événements business organisés par la DDE (dont ceux robonumérique)

La DDE a enregistré **99** créations et reprises effectives d'activités commerciales et de services **(58 créations et 41 reprises)** sur son territoire - chiffres non exhaustifs.

- 45 artisans ont bénéficié du CASQ artisans
- **51** commerçants ont bénéficié de Saint-Ouentin commerce



Alliance Expertise Comptable

····· L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

La compétence Enseignement supérieur de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois est portée et mise en œuvre par la Direction de l'Aménagement et du Développement des Territoires qui anime quotidiennement les stratégies territoriales en matière de formations supérieures et de vie étudiante avec l'ensemble des partenaires institutionnels, associatifs, privés...

L'enseignement supérieur est un levier d'attractivité et de développement local important pour le territoire. Ainsi, la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois participe au développement des formations en lien avec les besoins locaux des entreprises et assure la promotion de l'ensemble des formations d'enseignement supérieur sur son territoire afin de permettre aux jeunes qui le souhaitent de se former sur place et d'y trouver ensuite un emploi mais aussi d'attirer des jeunes d'autres horizons via des formations d'excellence.

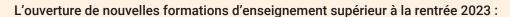
LES ENJEUX:



La réédition chaque année du **dépliant « Je trouve ma voie »** reprenant l'ensemble des formations d'enseignement supérieur du Saint-Quentinois destiné aux jeunes, aux établissements et aux familles



La consolidation des formations de l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) à Saint-Quentin : Licence 3 Economie et Gestion parcours Management et le MAE, Master d'Administration des Entreprises et l'arrivée de la toute nouvelle école d'ingénieur publique Jules-Verne





- ▶ Le Titre professionnel Bac+2 Chef de chantier gros œuvre (en alternance) au Lycée Colard-Noël
- L'arrivée de la nouvelle Ecole d'Ingénieur Jules-Verne de l'Université de Picardie Jules-Verne avec le diplôme d'Ingénieur en Logistique innovante
- Le Bachelor Responsable commercial et marketing au sein de PROMEO.



La promotion dans les établissements et dans les salons des formations d'enseignement supérieur présentes sur le territoire saint-quentinois (La Nuit de l'orientation, Forum Carrières Formations, Forum Jobs d'été, Destination Talents, ...)



L'organisation de la **Journée d'Accueil des Etudiants le 07 septembre 2023** aux Champs-Elysées à partir de 14 h jusque 21 h : autour d'un village associatif très fourni permettant l'information des étudiants sur des thématiques diverses (santé, mutuelle, transports, logements, CROUS, aides étudiants, activités culturelles et sportives, orientation, prévention routière, don du sang, ...), l'après-midi a été rythmée par des animations musicales et concerts étudiants, des structures gonflables, la Kolor Fun Run. Les étudiants ont tous reçu un tote-bag Agglo contenant des goodies et le kit de prévention ARS (écocup, masques, éthylotests, bouchons d'oreilles, préservatifs, ...) ainsi que le Guide de l'Etudiant reprenant tous les items pratiques relatifs à la vie étudiante.



Les réunions du comité de pilotage en charge du suivi de la mise en œuvre du Schéma Local d'Enseignement Supérieur et de la Recherche avec les acteurs et les partenaires du territoire.



La poursuite du travail sur l'écoquartier Maréchal-Juin à Saint-Quentin, à proximité immédiate du Campus, en vue d'offrir une résidence étudiante et un nouveau centre de formation dans un nouveau quartier qui accueillera également une résidence inter générationnelle, des logements collectifs, une aire de sport et des espaces verts.

Dans ce cadre, une étude quant à l'opportunité d'offrir des logements de colocation solidaire a été menée auprès d'étudiants et lycéens du territoire.

LES CHIFFRES CLÉS

Ouvertures de **3** nouvelles formations

Plus de 2 500 étudiants saint-quentinois

58 diplômes post-bac

- ▶ 2 classes préparatoires aux grandes écoles
- ▶ 29 BAC+2 (26 BTS et de 3 Titres BAC+2)
- ▶ 25 BAC+3 (Bachelors, Licences et BUT, Bachelors Universitaires de Technologie)
- ▶ 11 BAC+5 (Cycle Master et diplôme d'ingénieur)

····· LA MOBILITÉ

COMPÉTENCES/MISSIONS DU PÔLE TRANSPORTS ET MOBILITÉS

La Direction de l'Aménagement et du Développement du Territoire assume les prérogatives d'Autorité Organisatrice des Mobilités de la CASQ, dans le cadre de la compétence obligatoire des Communautés d'Agglomération :

« Aménagement du territoire ».

Le Pôle Transports-Mobilités supervise l'activité et assure le suivi et le renouvellement des contrats avec les transporteurs publics de personnes : TRANSDEV MOBILITES DU SAINT QUENTINOIS et SYNERGIHP SAINT-QUENTIN (« Réseau Pastel », services « Déclic Agglo », « Déclic Pro » et

« AndiGO ») et la délégation de compétence à la Région des Hauts-de-France de l'organisation des transports scolaires sur son territoire.

Il assume la mise en œuvre d'actions de court ou long terme programmées au Plan de Mobilités.

Le Pôle Transports et Mobilités assure la conduite d'études et participe à la coordination de l'offre de transport à une échelle plus vaste que celle de la CASQ (échelle de l'aire urbaine ou des bassins de mobilité).

PROJETS PHARES MENÉS OU ENGAGÉS

- ▶ 1^{er} Juillet 2023 : évolutions du réseau Pastel offrant un meilleur maillage de l'offre de transport
- ▶ 1^{er} Septembre 2023 : Renouvellement de la concession de service public pour la gestion du transport des personnes à mobilité réduite.
- ▶ **Décembre 2023** : Transdev Mobilités du Saint-Quentinois a expérimenté un bus électrique IBF.



Des usagers en fauteuil roulant en cours de prise en charge



Le budget annuel global pour le financement des services de transport public de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois se chiffre à environ **8 millions d'euros**.





Ce service dessert **404 arrêts** (soit +14 arrêts sur 2023) répartis sur **6 lignes différentes.**

- ▶ 3 632 575 voyages commerciaux (+4%) dont le V/K (nombre de voyageurs transportés pour un kilomètre roulé) moyen s'est amélioré passant de 2,46 en 2022 à 2,62 en 2023 :
- ▶ 1 197 697 voyages sociaux (-6%);
- ▶ Les lignes n°1 et n°5 sont les plus fréquentées et représentent 44% des voyages commerciaux du réseau ;
- ▶ 1 394 202 kilomètres commerciaux réalisés en 2023 (-2% en raison des ajustements effectués sur le réseau).



LES SERVICES DE TRANSPORT À LA DEMANDE (TAD) Déclic Pro:

- ▶ 6 550 voyages réalisés sur 2023 (+22%)
- ▶ **32 607** kms produits en 2023 ;
- ▶ Amélioration du coefficient de remplissage passant de 1,79 en 2022 à **1,85 en 2023** ;
- ▶ L'arrêt « Hôpital » est l'arrêt le plus utilisé depuis 2021 ;
- ▶ Les créneaux les plus utilisés sont ceux de 5 h et 20 h;
- ▶ 225 clients différents ont utilisé ce service en 2023.





Parc de véhicules électriques
de Transport A la Demande
« Déclic Agglo » et « Déclic Pro »
dans leur livrée actuelle

LES SERVICES DE TRANSPORT « ANDIGO » POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

- ▶ 151 nouvelles admissions sur 2023.
- ▶ 40 143 voyages effectués sur 2023 contre 38 428 en 2022.
- ▶ Moyenne de **404 usagers** actifs par mois.
- ▶ Le service est utilisé environ 8 fois par mois sur 2023.
- ▶ Les transports sont principalement répartis sur Saint-Quentin (83%) mais on constate que l'utilisation du service en zone rurale s'améliore sur 2023.
- ▶ Le kilométrage moyen d'une course est de 3,48 km sur 2023 contre 3,27 km sur 2022.
- ▶ Sur 2023, les usagers ont parcouru **137 884 km** contre 120 651 km sur 2022 soit +14%.

•• LE DÉVELOPPEMENT DU VÉLO DANS LE SAINT-QUENTINOIS

Conformément aux lois qui s'appliquent dans toutes les villes (création de pistes et de doubles-sens cyclables prévus au code de la route) et en réponse aux demandes de nombreux habitants, la place du vélo se renforce dans le Saint-Quentinois.

Le Schéma Directeur Cyclable est un document de planification ressource, non prescriptif, qui vise à proposer un maillage efficace et inclusif pour l'ensemble des habitants du territoire. Il a été élaboré par la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et fait office de « boite à outils » pour les communes qui peuvent s'y référer lors des travaux à réaliser sur leurs voiries.

Dans ce cadre, la Ville et la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois poursuivent leur programme de développement d'aménagements et d'équipements nécessaires aux cyclistes.

L'AMÉNAGEMENT D'UN RÉSEAU CYCLABLE ET SON JALONNEMENT

- ▶ Mise en place d'une zone 30 à Saint-Quentin
- Finalisation de la piste cyclable bidirectionnelle sur l'avenue de Remicourt
- ▶ Réalisation de la voie verte rue Marcel-Paul (Zone d'activités économiques La Vallée)
- ▶ Démarrage des travaux d'aménagement de la piste cyclable unidirectionnelle dans la place Mulhouse en raison de la requalification et végétalisation de l'îlot central
- Poursuite de l'aménagement des pistes cyclables unidirectionnelles rue de Paris
- ► Traçage d'une bande cyclable entre le bas de la rue d'Isle et la place du Huit-Octobre
- Aménagement des contre-allées de la place du 8 octobre (zones de rencontre et doubles-sens cyclable)
- ▶ Aménagement du parvis de la gare pour accéder à l'abri vélos

- ▶ Création de 8 zones de rencontre (place du Palais de Justice, rue Brûlée, rue Notre-Dame, rue du Moulin, rue Theillier-Desjardins, rue de la Cimenterie, contre-allées de la place du Huit-Octobre)
- ▶ **75** rues ouvertes au double-sens cyclable dans le périmètre de la zone 30 (centre-ville de Saint-Quentin)
- ▶ Travaux d'aménagement des rues Denfert-Rochereau et Calixte-Souplet avec ouverture de ces rues au double-sens cyclable
- ▶ 24 sas vélos
- ▶ 35 panneaux M12





Au total ce sont près de 2 km d'aménagements cyclables, 13,5 km de doubles-sens cyclables et 1 km de zones de rencontre créés en 2023.

LE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES ET DU STATIONNEMENT VÉLO

la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a installé 65 places de stationnement pour les vélos dans un abris à vélos situé sous le pont Jacques-Chirac, à proximité de la gare de Saint-Quentin. L'abri a ouvert ses portes en décembre 2023.

Les usagers peuvent retrouver :

- ▶ 10 bornes de recharge pour les vélos à assistance électrique
- ▶ 50 places de stationnement pour les vélos classiques
- ▶ 5 emplacements réservés pour les vélos cargos L'abri propose des services complémentaires :
- ▶ 16 casiers pour stocker des affaires dont 4 disposent d'une prise électrique

- ▶ 1 borne d'entretien et de réparation pour prendre soin du vélo
- ▶ 1 station de gonflage de pneus

Le fonctionnement de l'abri vélos :

- L'accès et les services sont entièrement gratuits
- La souscription à un abonnement (journalier, mensuel ou annuel) est obligatoire
- L'accès est possible soit grâce à un code à 6 chiffres reçus par mail ou SMS, soit grâce à la carte pass pass



▶ Implantation de places de stationnements vélos à CTA, Henri Dunant, espace Matisse, tribunal judiciaire, auberge de jeunesse, square François Mitterrand, espace Créatis, centres sociaux Artois, Neuville et Vermandois



Au total, ce sont 143 nouvelles places de stationnement pour les vélos (+ 55% par rapport à 2022).

Toutes les informations relatives à l'abri vélos sont disponibles sur le flyer ci-contre



LA PROMOTION ET LA COMMUNICATION AUTOUR DU VÉLO

+ La campagne de communication

la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a lancé sa campagne de communication grand public à travers différents canaux tels que les réseaux sociaux, la presse, la radio, les affiches publicitaires, la mise à disposition et la distribution de flyers. L'objectif est de sensibiliser les usagers de la route à l'importance d'adopter les bonnes pratiques sur la route pour améliorer la sécurité de chacun.

+ Le Savoir Rouler à Vélo

Depuis novembre 2023, les élèves de CM1 et de CM2 de l'école de Metz se rendent à la cantine à vélo (acquis grâce au programme européen SMALL dont la Ville de Saint-Quentin est lauréate).

Le Challenge de la Mobilité Hauts-de-France 2023 :

Depuis 2021, l'Agglo du Saint-Quentinois participe à la fois en tant qu'employeur mais aussi en tant qu'Ambassadeur au Challenge de la Mobilité Hauts-de-France qui vise à inciter les agents et les salariés à venir travailler autrement qu'en voiture, notamment en empruntant des moyens de déplacement écoresponsables et solidaires.

+ L'animation, le suivi et l'évaluation

- ▶ Poursuite des comités vélos avec 3 réunions au cours de l'année 2023
- ▶ Poursuite des groupes de travail internes





LE SAVIEZ-VOUS?

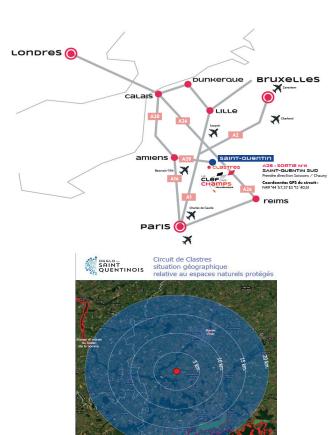
Instance consultative créée lors de l'élaboration du Schéma Directeur Cyclable, le Comité vélo a pour vocation de réunir des cyclistes du quotidien ou réguliers ainsi que toutes les personnes ayant envie de contribuer positivement au développement de la pratique cyclable sur le territoire.

•••• LE PÔLE MÉCANIQUE

UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE FAVORABLE AU DÉVELOPPEMENT

Le Pôle Mécanique de la Clé des champs est situé au nord du département de l'Aisne (02), à 20 minutes au sud de Saint-Quentin, à 40 minutes de Laon (préfecture), à 1 h 30 de Paris et Bruxelles, 1h00 de Lille, Reims et Amiens.

L'accès au site se fait à partir de la RD 341 et pour une meilleure sécurité des riverains et des usagers, un rondpoint a été aménagé en 2008 à la sortie de la commune de Clastres pour la porte n°2 Sud et un second rond-point a été aménagé en 2022 à la sortie de Seraucourt-Le-Grand pour la porte n°1 Nord.



Le Pôle Mécanique est situé à proximité d'infrastructures routières de qualité, en particulier de la sortie Saint-Quentin Sud située sur l'A 26.

Le site est également situé à proximité de l'aérodrome de Roupy ainsi que de la voie ferrée passant au niveau de la commune de Montescourt-Lizerolles et allant jusque Saint-Quentin. Sécurisé par 12 km de clôture, il s'étend sur 210 ha en milieu rural faiblement urbanisé.

Son emprise se trouve sur 4 territoires communaux différents : Clastres, Saint-Simon, Artemps et Seraucourt-le-Grand. Le circuit de vitesse est situé principalement sur le territoire de Clastres.



La zone d'habitation la plus proche se situe à 1,1 km de la piste de vitesse sur la commune de Clastres (rue du Château d'Eau). Les autres zones d'habitation se situent à une distance comprise entre 1,5 et 2,5 km du site sur les 3 autres communes.

Le PMCC n'est pas situé en site Natura 2000 et les zones classées les plus proches sont celles des Marais d'Isle sur la Commune de Saint-Quentin situé à environ 15 km au Nord et celle des étangs et marais du bassin de la Somme située à environ 20 km au Nord-Ouest, hors zone d'influence selon la carte ci-contre Il n'est donc pas susceptible d'avoir une incidence en termes de destruction d'habitat, destruction d'espèces végétales, dérangement d'espèces, cours d'eau, milieux humides....

LE CIRCUIT DE VITESSE HOMOLOGUÉ FFSA

Le circuit de vitesse fait partie des 5 circuits répertoriés à l'heure actuelle sur le territoire des Hauts-de-France aux côtés de Folembray, du circuit des Ecuyers (Beuvardes), Abbeville et Croix-en-Ternois ainsi que des 2 centres d'Essais Industriels de Juvaincourt et Mortefontaine.

Il s'agit d'un circuit de loisirs, d'essais et d'entraînement dont l'homologation a été reconduite par arrêté préfectoral le 7 avril 2021 pour une durée de 4 ans.

Avec une longueur maximum de 2 700 mètres dans sa configuration la plus longue, (3 configurations sont possibles : 1973, 2450, 2700 mètres) la piste permet d'alterner l'enchaînement de courbes inversées, de passages rapides, d'épingles et de lignes droites.

La sécurité est le point fort du circuit de vitesse. Ses dégagements, ses bacs à graviers, la présence d'une safety car, de deux véhicules de secours-incendie occupés par du personnel formé, d'un VSAV équipé, d'un centre médical, de 2 hélisurfaces et la présence d'une station météorologique connectée délivrant en temps réel les informations météo qui contribuent à apporter une sécurité et une confiance maximales aux pilotes et organisateurs.

UNE PISTE D'ACCÉLÉRATION ET D'ESSAIS INDUSTRIELS

D'une longueur de 1 650 mètres (402,32m pour la partie accélération et 600 m de zone de freinage) et d'une largeur actuelle de 12 m, la piste, ouverte toute l'année, ne fait l'objet d'homologation que dans le cadre de manifestations sportives motorisées inscrites au calendrier des fédérations sportives et dont le dossier d'organisation est déposé en préfecture et fait l'objet d'un passage en CDSR.

Elle permet d'accueillir un certain nombre d'activités telles que :

- ▶ Des manifestations sportives motorisées type runs auto et/ou moto
- Des compétitions internationales de dragsters auto et/ou moto
- ▶ Des essais industriels et scientifiques pour la mise au point ou des tests de véhicules ou de produits d'équipementiers automobiles.
- ▶ Des formations liées à la sécurité routière, écoconduite, formation de protection rapprochée des véhicules, écoles de pilotage du ministère de l'Intérieur, essais de véhicules autonomes...
- ▶ Des démonstrations commerciales
- ▶ Des tournages vidéo d'émissions spécialisées (RMC Découverte, chaine C8, Auto-Moto...)

Par l'arrêté d'homologation Préfectoral du 7 avril 2021, l'usage de la piste est autorisé :

- > 7 jours/7 entre le 15 janvier et le 15 décembre
- ▶ De 9h à 17h30 en semaine et de 9h à 18h30 les week-ends et jours fériés
- Avec interruption des roulages pendant une 1h30 entre 12h et 14h
- ▶ Avec une suspension des activités entre le 15 décembre et le 15 janvier



Clastres - Dragsters



UN PARC ÉOLIEN

Le parc éolien de la ZAE Clef des Champs est en exploitation depuis mai 2004. Il est constitué de 4 éoliennes cumulant une puissance installée de 10,12 MW. Le parc est la propriété de la SAS Plein Vent – Saint Simon Riols, filiale à 100% d'EDF Renouvelables France et est exploité par EDF Renouvelables Services.

Le bail emphytéotique a été signé le 30 juillet 2003 entre l'ex-Communauté de Communes du Canton de Saint-Simon et la société SIIF Energie France pour une durée de 40 ans et lie désormais la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois à la SAS Plein Vent – Saint Simon Riols. Pour poursuivre l'exploitation du parc dans les meilleures conditions de performance et de sécurité, un projet de modernisation a été proposé à la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et validé lors du conseil du 24/03/2021.

Le nombre d'éoliennes demeure inchangé, toutefois leur puissance totale a été portée à 12 MW, avec des dimensions sensiblement équivalentes. En 2023, des déplacements mineurs ont été réalisés pour optimiser l'implantation du parc par rapport aux autres activités. La production annuelle devrait atteindre 28 500 MWH, soit une augmentation de 98 % par rapport à l'ancien parc.









UN CIRCUIT DE MOTO-CROSS HOMOLOGUÉ FFM

Ce circuit de plus de 6 hectares a vu son homologation reconduite pour 4 ans le 30 juin 2022 par la Fédération Française de Motocyclisme. Le circuit comprend une piste de 470 mètres réservée aux enfants de 6 à 11 ans et à tout public pour l'activité Pit Bike et une piste de 1 770 mètres

ouverte à partir de 12 ans pour les motos et quads. Elle est gérée par l'association MX Park. Une école de pilotage y réside à l'année. Y sont organisées des compétitions de moto-cross de niveau national.

UNE ZONE D'ÉVÈNEMENTS STATIQUES

La superficie du site et les nombreuses pistes béton héritées de la fonction première de base militaire du site permettent également l'organisation de grands rassemblements statiques. Les concentrations peuvent durer plusieurs journées et recevoir entre 3 500 et 10 000 personnes.

Cette zone connait également une diversification de son activité et une transition commerciale en accueillant de plus en plus de manifestations sportives non motorisées type « color run », des tournages, des formations à la conduite des élèves candidats au permis moto.

Sa configuration se prête également à l'organisation d'évènements thématiques comme le salon de la Mobilité douce en septembre 2020 ou l'Eco Mobility Days d'avril 2022.



L'Eco Mobility Days d'avril 2022

UN TERRAIN DE PAINTBALL

Depuis juin 2019, une des parcelles du site est louée à la société « Cap ou pas cap » pour des activités de loisirs de plein air type paintball. Outre les revenus locatifs générés, la diversification d'activités de loisirs pouvant être pratiquées

en groupe ou intégrées en prestations connexes lors de l'organisation de journées de séminaires par des clients du pôle mécanique.



ZOOM SUR SUR L'ACTIVITÉ 2023

CIRCUIT DE VITESSE: CHIFFRES CLEFS (INDICATEURS AU 1ER NOVEMBRE 2023)

- ▶ Nombre de pilotes auto : 2 810
- ▶ Nombre de pilotes moto : 5 020
- ▶ Nombre de sorties totales des packs secours 560 dont :
 - 9 incendies de véhicules
 - 108 blessés dont 44 ont été évacués et 8 étaient en état d'urgence absolue
 - 443 dépannages et/ou évacuations du véhicule

SUITE PAGE SUIVANTE

FRÉQUENTATION 2023 SUR LE PMCC

- + Circuit de vitesse homologué :
- 212 journées d'occupation du circuit
- ▶ 1 évènement FFSA : course slalom
- ▶ 136 journées de roulage auto
- ▶ 75 journées de roulage moto
- → Piste Accélération non homologuée :
- 130 journées d'occupation de la piste
- ▶ 11 iournées de formation
- ▶ 30 journées évènements sport motorisé
- ▶ 9 journées roulage privé
- ▶ 3 journées tournage TV
- ▶ 77 journées essais industriels

- + MX PARK piste homologuée FFM:
- 66 journées d'occupation de la piste
- ▶ 35 journées de roulage ouverture public
- ▶ 29 journées stages « école de pilotage »
- ▶ 2 journées évènements (compétition calendrier FFM)
- **→** Zone Evènementielle :
- 23 journées de manifestations statiques
 - MW FRENCH DAYS 6 000 visiteurs
 - VW DAYS 11 000 visiteurs
 - HEM 3 800 visiteurs
 - ATD 1 200 visiteurs pour les 3 évènements
 - Salon de l'Occasion 350 visiteurs
- 7 journées de formations
 - Police et Gendarmerie

INAUGURATION DE LA NOUVELLE ZONE TOUT TERRAIN

Cette nouvelle zone tout-terrain est située en périphérie du circuit de vitesse, dans un sous-bois bordé de merlons de terre. Entièrement conçue et réalisée par l'équipe du PMCC, elle respecte les RTS des circuits tous-terrains de la FFSA, elle a pour objectif l'accueil des véhicules évoluant sur les circuits non revêtus (Art II.B) ainsi que les terrains de Trial 4x4 (Art II.F).

Cette nouvelle zone intègre dans son fonctionnement l'ensemble des obligations définies par l'arrêté Préfectoral d'homologation du circuit de vitesse du 7 avril 2021 : horaires d'ouvertures, autorisation décibels, respect des RTS...

L'inauguration a eu lieu le 6 septembre 2023, elle s'adressait principalement aux professionnels : concessions automobiles, essais industriels, centres de formations, évènements d'entreprises et accessoirement aux particuliers dans le cadre d'activités de loisirs hors notion de vitesse.



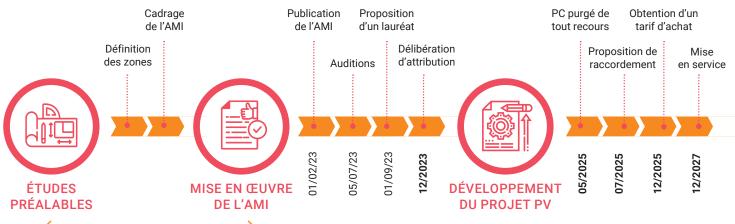




L'AVANCÉE DU PROJET : FERME SOLAIRE







POUR RAPPEL

OCTOBRE - DÉCEMBRE 2022

- ▶ Conformément à la loi pour la Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 et au décret n°2016-849 du 28 juin 2016 relatif au plan climat-airénergie territorial, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois (CASQ) s'est engagée dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).
- L'un des objectifs du PCAET de la CASQ est de multiplier par 4 la production d'énergie renouvelable à horizon 2030.
- ▶ Le site de la Clef des Champs est identifié pour le développement d'un projet solaire photovoltaïque au sol.
- ▶ Un COPIL a été créé pour piloter ce projet. La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est octroyée les services d'une mission d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage pour intégrer ce COPIL.
- A la suite des travaux du COPIL, le Conseil communautaire (du mois de décembre 2022) a validé le principe d'un Appel à Manifestation d'Intérêts (AMI) qui aura pour finalité la conclusion d'un contrat d'occupation domaniale autorisant la conception, le financement, la réalisation, l'exploitation-maintenance

- et le démantèlement de centrales de production d'énergie photovoltaïque sur la propriété privée de la CASQ.
- ▶ Un cabinet spécialisé missionné par la CASQ a débuté l'étude faune/flore au mois de novembre 2022, la mission est étalée sur une période de dix-huit mois.
- ▶ La CASQ a lancé, en mars 2023, un appel à manifestation d'intérêts (AMI) pour autoriser la mise à disposition de foncier sur le site de la ZAE La Clef des Champs, en vue de la conception, l'installation et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque au sol.
- ► En Juillet 2023, les candidats à l'AM PHOTOVOLTAÏQUE ont été auditionnés.
- Par un procès-verbal daté du 1er septembre 2023, la commission d'attribution constituée par la CASQ a désigné la société QAIR France comme lauréat de l'AMI, son offre étant considérée comme l'offre la mieux-disante à partir des critères de sélection établis dans le règlement de sélection de la procédure.
- ▶ A l'ordre du jour du Conseil Communautaire du 14 décembre 2023 : Appel à Manifestation d'Intérêt Centrale photovoltaïque - ZAE Clef des Champs -Signature de la promesse de bail emphytéotique.

· · · · LE TOURISME

Le tourisme est un réel atout pour notre territoire : créateur d'emplois souvent partagés, apporteur de chiffre d'affaires pour les professionnels, fédérateur autour d'initiatives originales... L'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois (OTC) est chargé d'accueillir, promouvoir et fournir des informations touristiques. Il multiplie les projets de conception, de commercialisation, de développement de produits touristiques ainsi que d'ingénierie et d'accompagnement de projets. Il mène aussi des missions d'animation, de promotion du réseau de professionnels sur

la destination touristique et de classement des meublés de tourisme en étoiles selon le référentiel national, sur la destination du Saint-Quentinois.

En 2023, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a versé une subvention de fonctionnement d'un montant de 563 000 € à l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois.



EN 2023, L'OTC A POURSUIVI CINQ PRINCIPES:



Renforcer l'identité touristique de la destination pour attirer une nouvelle clientèle d'agrément et/ou de proximité.



Repartir sur de nouvelles bases avec les Pros.



Repenser et réinventer l'accueil afin de répondre à la clientèle.



Engager la destination dans un tourisme plus responsable et vertueux.



Maîtriser les finances.

RENOUVELLEMENT DU LABEL TOURISME & HANDICAP

Créé pour suivre l'objectif d'apporter une information fiable et objective sur l'accessibilité des sites et équipements touristiques et celui de développer une offre touristique ouverte à tous et adaptée aux personnes en situation de handicap. En 2023, l'Office de Tourisme a renouvelé sa labellisation pour les quatre types de handicap suite au réaménagement de l'accueil du lieu.

LES DINERS ORIGINAUX DE L'OFFICE

Avec pour objectif de faire découvrir les talents des chefs locaux, l'Office de Tourisme et des restaurateurs volontaires ont créé les dîners originaux.

- ▶ 3 restaurants partenaires en 2023
- ▶ 2 dîners originaux organisés

LANCEMENT DU RÉSEAU DES AMBASSADEURS D'CHENOU

Passionnés, professionnels, engagés, nos ambassadeurs sont des personnes motivées, amoureuses de notre territoire, le Saint-Quentinois. Ils en font l'éloge autour d'eux et le valorisent, que ce soit dans leurs activités professionnelles ou leur vie personnelle.

Le club a été officiellement lancé en juillet 2023 avec 13 ambassadeurs issus de tout le territoire.

LES ACCUEILS HORS LES MURS

Si 1 à 3 voyageurs sur 10 poussent la porte d'un office de tourisme durant son séjour, cela veut dire que nous passons à côté de 7 à 9 d'entre eux. L'Office sort de ses murs pour aller à la rencontre de nouveaux visiteurs présents sur le

territoire : journée d'accueil des étudiants à Saint-Quentin, marché du square Malraux. La stratégie globale d'accueil sur la destination sera travaillée en ce sens en 2024.

LES CHIFFRES CLÉS

 $118\ 952$ visiteurs accueillis en 2023 (+ 17% / 2022), tout accueil confondu.

379 307€ de chiffre d'affaires généré et apporté aux partenaires de l'Office de Tourisme au

travers de ses activités commerciales (soit une baisse de 14% liée à la baisse du chiffre d'affaires sur la plateforme Esprit Hauts-de-France où la concurrence se fait ressentir).

303 groupes accueillis avec une clientèle à 90% française et 10% étrangère (belge).

41 visites privatives Adopte un guide vendues.

9 évènements d'entreprises en co-organisation.

67 365€ de chiffre d'affaires pour la boutique de l'Office.

47 663 visiteurs uniques sur le site Internet.

48 406€ de chiffre d'affaires online, générés par les 6 hébergeurs de la destination suivi par

l'Office de Tourisme présents sur la plateforme Esprit Hauts-de-France pour 147 week-ends vendus.

2 720 participants aux visites Ville d'Art et d'Histoire.

168 566 nuitées déclarées sur la Communauté d'Agglomération dont 85% sur Saint-Quentin (source : plateforme taxesejour.fr).

13 visites de classement de meublés de tourisme.

Provenance de la clientèle individuelle à l'accueil : 81% française et 19% étrangère.

Top 3 des visiteurs français à l'accueil : Hauts-de-France 48%, Ile-de-France (19%), Grand Est (12%).

Top 3 des visiteurs étrangers : Belgique, Allemagne, Grande-Bretagne.

8% de toutouristes à l'accueil

6% de pèlerins à l'accueil.



Organisation d'un éductour sur la thématique Art déco de 2 jours pour l'autocariste belge Cultuur Smakers rencontré en salon professionnel.

- ▶ 10 accueils de journalistes et blogueurs (dont anglais, allemands, belges et néerlandais).
- ▶ 45 articles publiés (presse écrite et web).
- ▶ 3 interviews radios.
- ▶ 4 reportages TV.

Co-organisation d'un Instameet et d'une randomeet avec l'Agence Aisne Tourisme sur la thématique de l'Art déco (présence de 11 comptes Instagram regroupant une addition de 26 511 followers). Pour une vraie présence et une bonne visibilité, le stand est mutualisé avec les Offices de Tourisme du Pays de la Thiérache et de Cœur de Picard :

- ▶ Salon Tourissima à Lille du 27 au 29 janvier, salon de tourisme et de loisirs pour les individuels.
- ▶ Salon des vacances à Bruxelles du 2 au 5 février, salon pour les amateurs individuels de vacances et de voyages
- ▶ Salon Rendez-vous en France à Paris du 21 au 22 mars, salon professionnel BtoB dédié à la commercialisation internationale de l'offre touristique française
- ▶ Salon Pro Event à Saint-Quentin le 16 novembre, 1ère édition d'un salon de l'évènementiel pour les entreprises.
- ▶ Au total : 2.149 contacts qualifiés sur ces salons 2023.





SUITE PAGE SUIVANTE

- ▶ Animation du réseau des partenaires touristiques locaux : 7 rencontres organisées.
- ▶ Lancement des animations mensuelles à l'accueil avec des démonstrations d'ikebana.
- ▶ Organisation d'une sortie en autocar pour visiter l'exposition d'orchidées à l'abbaye de Vaucelles.
- ▶ Accueil d'une exposition de sculptures (L'Antre du métal) au sein des locaux.
- ▶ Poursuite des rendez-vous insolites de l'Office : YogEat à la Java, Yoga & Kombucha au buffet de la gare, balade au marché de Saint-Quentin...
- ▶ Mise en place d'un partenariat exclusif avec l'association du Chemin de Fer Touristique du Vermandois pour la promotion et la commercialisation des balades en train.
- ▶ Mise en place d'un partenariat avec l'association Amicale Motobec'Aisne pour l'organisation conjointe de balades en mobylette Motobécane.





FLASHEZ POUR CONSULTER le rapport d'activités 2023 de l'Office de Tourisme et des Congrès du Saint-Quentinois









LE CADRE DE VIE

•• AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

ÉCOQUARTIER MARÉCHAL-JUIN

Cet ambitieux projet d'aménagement vise à engager la reconversion d'une ancienne friche industrielle située en cœur de ville et de redynamiser le quartier du Faubourg d'Isle. Il a vocation à renforcer l'attractivité du territoire, et respecter les principes du développement durable afin de favoriser le vivre-ensemble tout en mettant en valeur le cadre de vie des habitants par le biais d'un programme en adéquation avec les besoins du territoire.

En 2015, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est portée acquéreur de la friche industrielle située boulevard du Maréchal-Juin à Saint-Quentin. Après avoir procédé aux travaux de démolition entre 2017 et 2018, une concession d'aménagement a été conclue en 2019 avec la Seda (aménageur local) en vue d'aménager le site. Fin 2022, le projet a été labellisé « étape 2 » de la démarche EcoQuartier, portée par le ministère de la Transition Ecologique.

En 2023, les travaux de constructions des 44 nouveaux logements dans le cadre du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine et de la résidence intergénérationnelle composée de 30 logements sur le concept des « Maisons de Marianne by Clésence » se sont poursuivis pour une livraison prévue en avril 2024.





En prévision de la livraison des nouveaux logements et de l'ouverture de la sente piétonne aux riverains, le conseil communautaire a voté le nom des nouvelles allées de l'écoquartier (allées Marguerite-Yourcenar, Odette-Vandenabeele, Jeanine-Letang).

En parallèle, la construction de la résidence étudiante et de la maison de services aux étudiants s'est concrétisée avec l'obtention du permis de construire par Clésence en aout 2023 et le début des travaux de construction en décembre 2023.

Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et l'Université de Picardie Jules-Verne ont finalisé les études préalables à la construction du futur centre de formation / extension de l'IUT de l'Aisne situé rue d'Ostende. Le visuel des façades du bâtiment de formation a été présenté dans la plaquette d'avancement des travaux publiée en décembre 2023.

Les subventionneurs et partenaires

- ▶ 150 000 € par l'Europe dans le cadre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)
- ▶ 1 200 0000 € par l'État dans le cadre du Fonds Friche
- > 531 717,37 € par l'État ministère de l'Intérieur dans le cadre du Fonds National d'Aménagement et de Développement des Territoires (FNADT)
- > 750 000 € par l'État ministère de l'Éducation dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER)
- > 750 000 € par le Conseil Régional des Hauts-de-France dans le cadre du Contrat de Plan État-Région (CPER)
- ▶ 843 318 € par le Conseil Régional des Hauts-de-France dans le cadre de la politique d'aménagement et d'équilibre des territoires (PRADET)













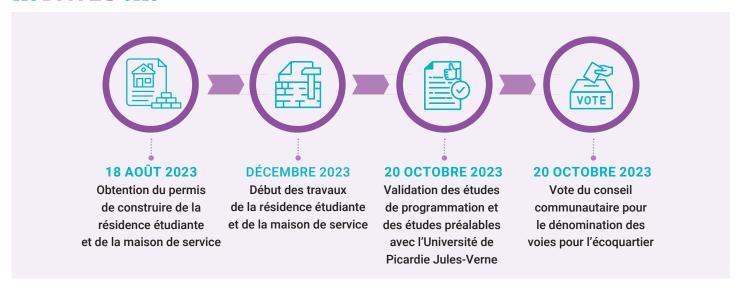








LES DATES CLÉS



LES CHIFFRES CLÉS

- 1,2 hectare de superficie
- 1800 m² engazonnés
- 725 m² de prairie fleurie
- 121 arbustes
- 71 arbres dont 50 arbres à tiges et cépées et 21 arbres fruitiers
- **74 nouveaux logements** pour des familles, des jeunes actifs, des séniors
- 53 chambres individuelles, 6 colocations et 4 chambres doubles au sein de la résidence étudiante
- 3 nouvelles formations qualifiantes et professionnalisantes
- 1 espace sportif extérieur
- 1 jardin public
- **20** places pour le stationnement des vélos
- 1 tiers-lieu solidaire

Plus de **350 étudiants** pour l'Université de Picardie Jules-Verne et **40 étudiants** pour l'Institut d'Administration des Entreprises supplémentaires dans les 5 ans

ÉTUDES RELATIVES AU RÉAMÉNAGEMENT DU PORT DE PLAISANCE DE SAINT-QUENTIN ET SES ABORDS

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois souhaite donner une nouvelle image du tourisme fluvial sur son territoire à travers l'aménagement, la modernisation et le désenclavement du Port de plaisance de Saint-Quentin et son emprise. Ce projet s'inscrit dans une démarche globale de valorisation et de développement du tourisme fluvestre.

A la suite des études de faisabilité réalisées en 2019 relatives au renouveau du tourisme fluvial et au canal de Saint-Quentin, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a souhaité engager une réflexion complémentaire sur l'opportunité de ce projet avec pour principal objectif de mieux appréhender le site et d'en connaître toutes les contraintes.

En 2021, elle a donc fait appel à la Seda afin de l'accompagner dans la poursuite des différentes phases de programmation, l'établissement d'un planning et la réalisation d'études techniques (diagnostics amiante, levées topographiques...) jusqu'au choix du futur mode de gestion.

Ce travail s'est poursuivi en 2023 avec le lancement des études de maîtrise d'œuvre qui permettront d'aboutir au plan directeur du projet à l'horizon 2024. Ce travail s'achèvera à la fin de l'année 2024.

Dans le même temps, la collectivité échange régulièrement avec Voies Navigables de France (VNF) qui est l'actuel propriétaire du port de plaisance et de son emprise notamment au sujet de la préparation du chantier de démolition des anciens bâtiments commerciaux aux abords du port.



• STRUCTURES DE SPORT ET LOISIRS (COSEC, PISCINE, BULLE)

PISCINE JEAN-BOUIN ET GAUCHY

Les activités de la piscine Jean Bouin sont multiples. On retrouve les activités aquatiques, les leçons de natation, les scolaires et activités ponctuelles. En fonction des activités, l'âge des pratiquants varie. Les activités fonctionnent toute l'année.



Piscine Jean Bouin

Pour ce qui est des scolaires :

Bilan des scolaires joint en annexe pour l'année scolaire 2022 / 2023.

Pour ce qui est des activités.

► ACTIVITÉS AQUA-GYM :

On peut noter une fréquentation de 9 678 entrées soit une moyenne de 43 personnes par créneau. Pour l'année 2023 : La fréquentation des activités est à 98% des personnes du sexe féminin.

ACTIVITÉS BÉBÉS NAGEURS ET JARDIN AQUATIQUE:

On peut noter une fréquentation de 2 522 entrées soit une moyenne de 44 personnes par séance.

► ACTIVITÉS LEÇONS :

2 cycles ont eu lieu en période scolaire de septembre 2022 à juin 2023.

395 enfants ont participé aux leçons de natation.

Avec une fréquentation de 5 856 soit une moyenne de 14,9 séances sur 15.







Action lors de la Journée de la Femme du 6 mars 2023

Distribution d'une rose à chaque personne de sexe féminin venant se baigner sur les piscines de Gauchy et Jean Bouin.







Animation vacances de Pâques 19 et 26 avril 2023

72 enfants sur les 2 jours ont participé à l'animation + distribution d'œufs en chocolat.



Eco'nageur les 22 et 23 juin 2023

35 classes et 599 enfants ont participé à l'action.













Halloween (vacances de Toussaint)

Décoration de l'accueil des piscines et distribution de bonbons aux enfants, mise en place de parcours sur le sportif 2





Père Noël bébés nageurs + concours photos et dessins piscine de Gauchy

Distribution de pères noël en chocolat à la fin des séances en présence du Père Noël



••• PERSPECTIVES POUR 2024

LES ANIMATIONS PONCTUELLES

Du 1er janvier au 31 décembre 2022



Du 1er janvier au 31 décembre 2023



Différence : + 18 528 entrées Différence total % : 13,90% JB : 19,67%

Gauchy: - 11,77%

FRÉQUENTATION DES ASSOCIATIONS

Du 1er janvier au 31 décembre 2022





Du 1er janvier au 31 décembre 2023



Différence:
+ 4 334 entrées
Différence total %:
28,30%
JB: 28,30%
Gauchy: - 8,37%

FRÉQUENTATION SCOLAIRE ET CENTRE

Du 1er janvier au 31 décembre 2022





Du 1er janvier au 31 décembre 2023



Différence:
+ 11 506 entrées
Différence total %:
31,43%
JB: 41,04%
Gauchy: -7,75%

^{*} En raison de la crise énergétique, la piscine de Gauchy a été fermée pendant 3 mois et demi en 2023 (du 2 janvier au 15 avril)

FRÉQUENTATION PUBLIC

Du 1er janvier au 31 décembre 2022

Jean Bouin 66 576
Gauchy 14 797

Total de **81 373**

Du 1er janvier au 31 décembre 2023

Jean Bouin 71 378
Gauchy 12 683

Total de **84 061**

Différence:
+ 2 688 entrées
Différence total %:
3,30%
JB: 7,21%
Gauchy: - 14,28%

FRÉQUENTATION LA BULLE 2023



Total de 176 281 dont 4 663 scolaires

· · · · LE PARC D'ISLE

CONTEXTE

La Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle instituée depuis 1981 est cogérée par la collectivité au moyen d'un Plan de gestion décennal. Plus tard, l'entretien du balisage des sentiers de randonnée lui a été confié et, enfin, la gestion des cours d'eau encadrée par la compétence GEMAPI depuis 2017 est appuyée par un Programme décennal d'entretien et de restauration dès 2022.

Ces domaines situés dans les espaces naturels de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois abritent notamment une grande biodiversité.

LES DIFFÉRENTES ACTIONS

- ▶ Cogestion de la RNN et gestion des abords marécageux de la RNN
- ▶ **GEMAPI**: entretien et restauration des cours d'eau situés sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
- ▶ Démoustication
- ▶ Balisage des sentiers de randonnée
- ▶ Plantons le décor© (référent pour le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois)
- ▶ Suivis naturalistes-biodiversité







▶ COGESTION DE LA RNN

L'entretien des roselières et des rives est confié à des entreprises spécialisées : 4 hectares entretenus

▶ GESTION DES ABORDS MARÉCAGEUX DE LA RNN

L'entretien des roselières, l'entretien de petites pièces d'eau, la lutte contre les espèces végétales exotiques envahissantes ont été réalisés par la **Régie** avec un soutien particulier du chantier **Cap-Vert de l'AIPSQ**

▶ GEMAPI

Plus de **70** kilomètres de cours d'eau sillonnent le territoire de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois **L'entretien du réseau hydrographique** est réalisé par une entreprise spécialisée notamment en fonction des signalements des désordres relevés mensuellement sur le linéaire. Les principales opérations d'entretien permettent de retirer les arbres et embâcles qui s'effondrent ou s'accumulent en travers du courant.

Près de **600** mètres cubes ont été retirés.

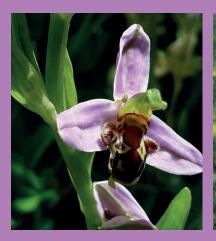
L'entretien concerne aussi du faucardage, des débroussaillages de rives ou encore des actions d'entretien de plantations réalisées les années précédentes. Sur plus de **250** désordres repérés, **180** ont dû être traités.

Quelques chantiers d'entretien ont été réalisés par des bénévoles, en particulier des étudiants du lycée agricole Robert Schumann de Chauny. Ils ont réalisé une plantation de ripisylve, l'entretien de plantations de ripisylves, du faucardage au total sur plusieurs centaines de mètres de rive sur Saint-Simon, Flavy-le-Martel et Saint-Quentin.

La **restauration**, permise par le programme décennal des cours d'eau de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a été enclenchée cette année. Une **restauration de rive** sur 50 mètres linéaires a été effectuée à **Seraucourt-le-Grand**.

- ▶ **DÉMOUSTICATION** : traitements anti-larvaire contre les moustiques sur des zones marécageuses aux abords des zones urbanisées : **2 traitements** ont été réalisés par voie aérienne par une entreprise les 13 juin et 26 juillet sur plus de **30 sites** représentant près de **85 hectares**. Le déclenchement des traitements fait **suite aux prises d'échantillons** (11 campagnes) et leur analyse menée en régie durant le printemps-été.
- ▶ BALISAGE DES SENTIERS DE RANDONNEÉ : en lien avec la Régie, le suivi du bon état du balisage et des mobiliers des 170 kilomètres de la vingtaine de sentiers pédestres, vététistes et nautiques sillonnant la Communauté d'Agglomération est réalisé.
- ▶ PLANTONS LE DECOR®: c'est la 1ère année de participation de la Communauté d'Agglomération à l'opération régionale Plantons le décor. La Communauté d'Agglomération est le 31ième territoire de la Région à rejoindre Plantons le décor.
- 15 commandes ont été livrées (= 430 arbres et 66 fruitiers) vers des particuliers, associations, lycées.

Une **veille de la biodiversité** est menée tout au long de l'année et notamment sur les sites de la Communauté d'agglomération du Saint-Quentinois (marais d'Isle, sites et locaux de la Communauté d'Agglomération, parcs d'activités, sites GEMAPI). Près de **1 500 données d'espèces végétales et animales** ont été relevées en 2023. Elles permettent de repérer et vérifier la **richesse écologique des sites** en gestion et si nécessaire d'adapter les modes d'entretien de ces sites pour assurer la pérennité des espèces présentes.







Par exemple, dans le cas de l'orchidée Ophrys abeille (protégée au niveau national) qui est présente en particulier sur les terrains de l'hôtel de l'Agglo et du CTA, le rythme des tontes de pelouses a été adapté pour la préserver. Plus de 60 pieds ont fleuri et dispersé leur semence.

LES CHIFFRES CLÉS







A contrario, la veille relative à la présence d'espèces exotiques envahissantes peut permettre de réagir et de freiner leur invasion. Le Myriophylle hétérophylle apparu dans le canal de Saint-Quentin est particulièrement scruté aux abords du marais d'Isle. Quelques boutures ont pu être retirées de l'étang d'Isle.

L'inventaire des populations de moustiques présentes sur la Communauté d'Agglomération est engagé en 2023 Il vise à décrire les espèces présentes et à préciser les espèces nuisantes.

En fonction des résultats, la démoustication menée pourra être plus efficiente notamment en ciblant les espèces problématiques du territoire.

2 étudiants ont été accueillis de mai à août pour réaliser cette première phase.

30 espèces ont été découvertes.





L'ENVIRONNEMENT

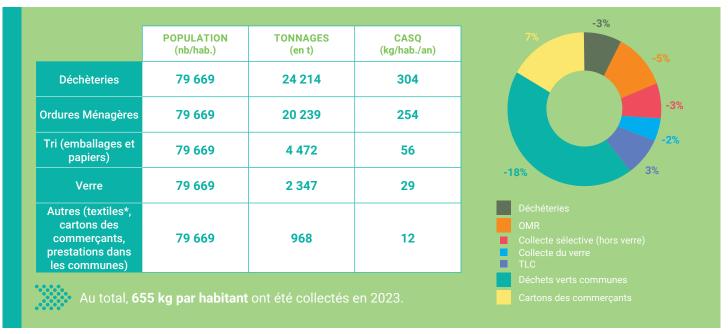
•• LES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois exerce la compétence collecte des déchets sur l'ensemble des 39 communes de son territoire. La compétence traitement est déléguée au syndicat départemental de traitement des déchets : Valor'Aisne.

Le service Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) fait partie de la Direction de l'Environnement et du Cadre de Vie. Il est constitué au total de 84 agents : un responsable du Pôle Déchets et Développement Durable, un chef de service DMA,

74 agents assurant la gestion technique de la collecte des déchets, un responsable du pôle Tri et Prévention Déchets encadrant une équipe de 4 conseillers tri et prévention, 1 agent en charge de la livraison et la maintenance des bacs roulants et 2 agents chargés des missions administratives.

LA COLLECTE SÉLECTIVE EN CHIFFRES



DÉCHETS COLLECTÉS EN DÉCHÈTERIES

La répartition des tonnages est la suivante :







En 2023, 24 214 tonnes ont été collectées en déchèterie soit 304 kg/hab.

On observe une baisse de 3 % des tonnages par rapport à l'année 2022.

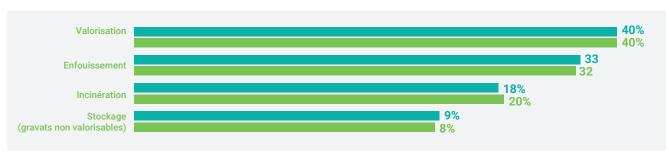
LES CHIFFRES CLÉS

Bacs roulants om Tri	52 049 36 531 15 518	
Livraisons & échanges de bacs	4 554 45 251 rouleaux, soit 1 131 275 sacs	
Sacs Jaunes		
Points d'apport volontaire : Multi matériaux Dont enterrés	350 80 44	
OM enterrés Verre Dont enterrés	46 224 6	
Composteurs	5 209 composteurs individuels depuis 2015 (dont 1 365 distribués en 2023)	
Véhicules - Engins	30 (dont 17 Bennes à Ordures Ménagères)	
RDV collecte valorisante	3 118 (3 154 rdv en 2022, soit -1 %)	
Fréquentation des déchèteries	213 923 passages (dont 212 749 particuliers et 1 174 professionnels -11 % par rapport à 2022	

VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Plus de la moitié des déchets ménagers collectés est valorisée. La mise en décharge est en baisse constante depuis plusieurs années au profit de la valorisation et l'incinération. La part des gravats a légèrement baissé et s'élève à 8%.

Évolution des différents modes de traitement









Tous les déchets produits par les ménages, les administrés et les professionnels (si assimilés aux ménages)

Pour cela, plusieurs actions sont mises en place notamment dans le cadre de son Programme Local de Prévention des Déchets 2021-2026 (PLPDMA):

- La distribution de composteurs individuels et le déploiement de composteurs partagés en pied d'immeubles pour réduire la part de biodéchets en enfouissement.
- La sensibilisation du public scolaire et la tenue d'ateliers sur la prévention des déchets afin d'accompagner les usagers vers une pratique Eco responsable.
- ▶ Les suivis de collecte (contrôle qualité du tri, suivi des bennes de collecte) et les enquêtes terrain (nouvelles dotations, problématiques liées aux déchets, demandes via Agglo j'écoute).
- ▶ Les rencontres avec les usagers afin d'apporter une communication personnalisée aux particuliers ayant fait des erreurs de tri (scotch rouge apposé sur bac à ordures ménagères, bac ou sac jaune) et rencontres des professionnels désirant être équipés de bacs roulants.

SENSIBILISATION DES USAGERS

Les conseillers tri et prévention ont pour mission principale d'accompagner les habitants/professionnels du territoire vers une modification des habitudes en matière de gestion des déchets.

LES CHIFFRES CLÉS

En 2023, **1 365** composteurs distribués dans les communes soit **5 209** composteurs distribués sur l'ensemble du territoire depuis 2015.

25 animations scolaires réalisées auprès des enfants (primaire, collège et lycée) soit 881 jeunes sensibilisés.

1 368 personnes sensibilisées lors d'évènements (stands, ateliers, manifestations).

Participation à la Semaine Européenne de Réduction des Déchets avec 129 personnes sensibilisées.

Les conseillers tri et prévention ont aussi en charge le suivi qualité avec les suivis de pré-collecte dans toutes les communes de la Communauté d'Agglomération.

Rencontre et sensibilisation avec l'ensemble des commerçants des zones pour sensibiliser sur leur gestion des déchets recyclables.





Sensibilisation des habitants du quartier de Neuville (Avril)



Participation aux journées propreté organisées par la Ville de Saint-Quentin (Avril)





Animation éponge tawashi SIS SAD (Avril)





Sensibilisation et installation de composteurs en structures (ADF en avril DOMITYS en Juin)





Test nouveau support d'animation en crèche (Juin)



····· LE DÉVELOPPEMENT DURABLE (PAT, PCAET)

LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL PAT

Suite à la création d'un « Réseau pour Éviter le Gaspillage Alimentaire » (REGAL) en 2017, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a été lauréate de l'appel à projet « Emergence de Projets Alimentaires Territoriaux » et a lancé son Projet Alimentaire Territorial (PAT) en 2021, projet pour lequel elle est soutenue par l'Agence de la Transition Écologique (ADEME).

Le PAT est un axe du Plan Climat Air Energie Territorial, qui poursuit l'objectif de construire la stratégie alimentaire du territoire :

- ▶ en favorisant les coopérations entre tous les acteurs de l'alimentation : entreprises et producteurs, associations, collectivités, habitants...,
- ▶ en sensibilisant les habitants et les professionnels aux enjeux d'une meilleure alimentation,
- en communiquant sur les initiatives locales.

LEPATS'ARTICULEAUTOURDE4ENJEUXPRIORITAIRES



SOCIAL

pour une alimentation saine et accessible à tous



SANTÉ

pour que l'alimentation favorise le bien-être et la santé de chacun



ENVIRONNEMENTAL

pour limiter les impacts sur l'environnement et le climat



ÉCONOMIQUE

pour favoriser la production locale et la création de valeur ajoutée.

L'année 2023 acte la 1ère année d'existence du PAT. Elle a été marquée par deux projets : la 3ème édition de la semaine de l'alimentation durable et la création de la carte des producteurs locaux du Saint-Quentinois.

3^{èME} ÉDITION DE LA SEMAINE DE L'ALIMENTATION DURABLE

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a organisé la 3ème édition de la Semaine de l'Alimentation Durable du 16 au 22 octobre 2023. Cet événement a permis de mettre en avant l'engagement des acteurs locaux de l'alimentation (acteurs socioéconomiques dont associations d'aide alimentaire ou d'éducation alimentaire, entreprises, agriculteurs) et de sensibiliser particuliers et professionnels aux enjeux de l'alimentation durable et de la lutte contre le gaspillage.

Au total **25** actions ont été proposées, dont notamment le défi « Vide ton assiette » à destination des cantines scolaires du territoire, des ateliers cuisine ou de sensibilisation, des visites, des rencontres... **1 750** personnes ont participé aux actions proposées.

CRÉATION D'UNE CARTE DES PRODUCTEURS LOCAUX

Une carte recensant les producteurs locaux du Saint-Quentinois a été créée et diffusée en juillet 2023 à 5 000 exemplaires. Elle intègre 33 producteurs, 16 points de vente, 8 marchés et 2 AMAP. Parmi les objectifs poursuivis :

- ▶ Communiquer sur l'offre existante en matière de circuits courts alimentaires.
- ▶ Mobiliser les professionnels du territoire agissant dans les circuits de production et de commercialisation (distribution, restauration commerciale et collective, collectivités, associations, éducation alimentaire, précarité, santé...);
- ▶ Favoriser la consommation locale et le lien entre les producteurs et les consommateurs.





LES CHIFFRES CLÉS



80 689 habitants

39 communes

273,72 habitants/km²

294,79 km² de communes



22% de pauvreté

17,01% de chômage

17 990€

de revenu médian



78,14% de SAU

0,05% de la SAU en bio

142 exploitations

5 exploitations bio

22 932 hectares de SAU



126,05

hectars artificialisés

LE PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL (PCAET)

La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a un devoir d'exemplarité en matière de développement durable, notamment à travers sa gestion des dépenses énergétiques, de la ressource en eau, des consommations foncières et des mobilités douces. La collectivité invite le grand public et les professionnels à s'inscrire dans une démarche écoresponsable en leur faisant découvrir les nouvelles solutions, technologies et initiatives pour des modes de vie

plus vertueux. Consciente que le développement durable est un enjeu majeur, source de qualité de vie, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois entend poursuivre les actions qui composent son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET), pour faire de son territoire un espace de bien-être dès aujourd'hui et pour les générations futures.

+ La stratégie Climat Air Energie

LE PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL (PCAET)

À l'issue de trois ans de débats et d'analyses entre les services et avec le public, le Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET) de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a été approuvé le 7 décembre 2021 en Conseil Communautaire. Inscrit dans la loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour la croissance verte, le PCAET est un projet de développement durable et territorial qui s'inscrit sur la durée.

LE CLUB CLIMAT

Le Club Climat est **un organe consultatif** permettant de favoriser l'émergence d'initiatives et de solutions locales en matière de préservation du climat et de l'environnement mais aussi de développer des synergies entre les différents acteurs du territoire.

Il est composé d'acteurs privés et publics à l'échelle du territoire (associations, entreprises, collectivités, établissements scolaires, institutions...)qui travaillent Ce plan d'envergure, développé sur six ans, vise à mobiliser les acteurs des secteurs agricole, industriel et tertiaire, mais également les habitants et les élus des 39 communes membres de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois sur la problématique du climat, de l'air et de l'énergie. Il vise à définir conjointement des solutions pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES), l'amélioration de la qualité de l'air, l'adaptation au changement climatique, la sobriété énergétique et le développement des énergies renouvelables.

collaborativement sur les grandes thématiques liées au dérèglement climatique que sont la mobilité, l'alimentation, la responsabilité sociétale des entreprises et des organisations (RSE/RSO), la biodiversité et la qualité de l'air.

LE LABEL CLIMAT AIR ENERGIE

Dans un contexte général de lutte contre le changement climatique, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et la Ville de Saint-Quentin ont décidé de s'engager dans une démarche mutualisée de labellisation Climat Air Énergie en janvier 2023.

Ce label d'excellence européen distingue la performance des meilleures politiques territoriales énergétiques et climatiques des collectivités C'est un outil opérationnel d'amélioration continue et moyen de reconnaissance de la qualité de la politique et climatique de la collectivité, en lien avec le Plan Climat Air Énergie Territorial.

Avec la démarche Territoire Engagé Climat Air Énergie, les communes et les intercommunalités sont évaluées sur la base de leurs compétences propres dans six domaines impactant les consommations d'énergie et les émissions de CO₂ associées :

- LE DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL
- 2 LE PATRIMOINE
- L'APPROVISIONNEMENT ÉNERGÉTIQUE, EAU ET ASSAINISSEMENT
- > 4 LA MOBILITÉ
- **5** L'ORGANISATION INTERNE
- LA COMMUNICATION ET LES COOPÉRATIONS

L'obtention du label est le signe des efforts fournis par la collectivité. Il distingue la collectivité pour la qualité et le suivi de la mise en œuvre de son programme d'actions ambitieux et ainsi que pour la durabilité du processus de management de l'énergie qu'elle a mis en place à l'échelle de son territoire. La Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois s'est engagée à élaborer un plan d'action mutualisé avec la Ville de Saint-Quentin, en articulation avec le programme d'action du Plan Climat Air Énergie

Territorial et son calendrier, à le mettre en oeuvre puis à l'évaluer annuellement. De même, elle s'est engagée à se faire accompagner dans le processus par un conseiller accrédité Label Climat Air Énergie, à constituer un comité de pilotage chargé de faire les choix stratégiques et de préparer les décisions politiques. Enfin, la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois a établi un groupe projet pluridisciplinaire et transversal.

LES CHIFFRES CLÉS

Depuis la mise en place des clubs climat en 2022, près de 200 personnes ont participé aux différentes instances sur les thématiques Climat / Air / Énergie avec au total, 54 Clim' Acteurs inscrits dont certains sont des partenaires emblématiques du Plan Climat-Air-Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.



L'EAU

La Direction du Cycle de l'Eau pilote la politique publique de l'eau pour les 39 communes de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.

Cette politique se décline autour des axes suivants :

- ▶ Protection de la ressource en eau et de l'environnement ;
- ▶ Production, traitement et distribution d'eau destinée à la consommation humaine ;
- Assainissement collectif et non collectif des eaux usées ;
- ▶ Gestion des eaux pluviales urbaines.

Les orientations retenues tant en exploitation qu'en investissement doivent permettre de répondre aux besoins actuels et futurs des usagers tout en tenant compte des enjeux environnementaux, de l'évolution des usages et des réglementations, dans un cadre budgétaire maîtrisé.

L'approvisionnement en eau potable en quantité et en qualité, la protection du milieu naturel par l'assainissement des eaux usées sont deux des principales priorités de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois.





LOGISTIQUE ET MOYENS GÉNÉREAUX

Acteur de la sobriété énergétique

RESPONSABLES DE SITES

La Direction de la Logistique et des Moyens Généraux :

- ▶ Centralise les plannings d'occupation des locaux pendant les vacances scolaires afin d'optimiser les installations et de réduire le chauffage dans les bâtiments vides.
- ➤ Optimisation des éclairages (suppression de 5 482 points lumineux) sur l'ensemble des bâtiments communaux et communautaires
- Distribution et affichage de la lettre de sobriété énergétique

FONTAINES SUR RÉSEAUX

Afin de répondre à la réglementation de janvier 2022, les ERP de 1^{er}, 2^{eme} et 3^{eme} catégorie doivent fournir au public une fontaine à eau raccordée au réseau d'eau potable. La DLMG a coordonné ce projet afin de supprimer le transport, la manipulation et la location les bonbonnes à eau. En 2023, en accord avec les responsables, 17 sites ont été équipés sur l'ensemble des 3 collectivités soit 43 fontaines installées.



MANAGEMENT DE PROJET

Il s'agit de Missions d'assistance à Maîtrise d'Ouvrage, d'assistance technique sur projets transversaux et en appui des directions porteuses.

LES ENJEUX:

- ▶ Pilotage de la mise en œuvre opérationnelle des projets
- ► Coordination générale des projets
- ▶ Appui technique des directions

LES PROJETS 2023

- ➤ Pilotage et suivi du géo-référencement des réseaux d'éclairage public sur 50 km
- Pilotage du plan de sobriété de l'éclairage public
 1 300 points lumineux
- ➤ Lancement et mise en place du **Cadastre solaire** sur les **39 communes** de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois
- ▶ Lancement du projet de **centrale photovoltaïque** de la ZAE Clef des Champs sur **50 hectares**





• • • • LE PATRIMOINE NATUREL

UNE OASIS DE NATURE ET DE LOISIRS

Au travers de sa réserve naturelle nationale, de son centre de sauvegarde de la faune sauvage et de son nouveau parc animalier, le Parc d'Isle s'engage au quotidien et depuis plus de 50 ans en faveur de l'environnement.

Ses actions portent notamment sur :

- ▶ La préservation des habitats de la Réserve Naturelle Nationale des Marais d'Isle
- ► La sensibilisation du public à la protection de l'environnement
- La conservation des espèces ex-situ et in-situ
- La valorisation du patrimoine naturel local
- La sauvegarde des oiseaux sauvages
- La gestion écologique des espaces verts du parc

Depuis sa création en 1970, son histoire rime avec protection de la nature. Son crédo ? La préservation des zones humides d'ici et d'ailleurs!

Pôle d'attraction touristique incontournable des Hauts de France, le Parc d'Isle est le lieu idéal en cœur de Ville pour se ressourcer et profiter de nombreuses activités de plein air. Ce poumon vert au cœur de l'Agglomération du Saint-Quentinois ne cesse d'évoluer pour toujours mieux répondre aux attentes des visiteurs et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux.

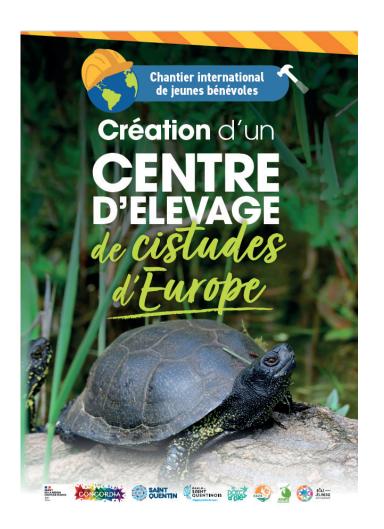
LE PARC FLIRTE AVEC LA BARRE DES 500 000 VISITEURS

Inaugurées en mai 2021, la nouvelle Maison du Parc et l'Isle sauvage ont grandement contribué à renforcer l'attractivité du parc. En 2023, une météo un peu moins favorable a entraîné une légère baisse de la fréquentation du parc qui s'élève malgré tout à 495 000 visiteurs cette année. En revanche, l'Isle sauvage a vu sa fréquentation progresser avec plus de 380 000 visiteurs qui ont pu s'émerveiller devant les makis catta, sitatungas, loutres d'Asie ou visons d'Europe.

L'équipe pédagogique du Parc d'Isle dispose d'outils remarquables pour sensibiliser le public à la préservation de la biodiversité. En 2023, plus de **15 000 personnes** ont pu assister aux différentes animations proposées. Parmi celles-ci, citons par exemple les bacôves (3 300 personnes) ou les RDV nourrissage (5 000 personnes). Les animateurs ont également pu sensibiliser près de **5 200 enfants** des écoles de la Communauté d'Agglomération du Saint-Quentinois et de l'extérieur en accueillant les classes au parc ou en se rendant dans les écoles.

Coté centre de sauvegarde, l'année 2023 a été marquée par des épisodes de grippe aviaire dans la région ayant entraîné des restrictions d'accueil et même 2 périodes de fermeture du centre. Le centre de sauvegarde n'a ainsi pu accueillir « que » 395 oiseaux en 2023 avec un taux de relâcher dans le milieu naturel de 26 %.





ACCUEIL DU 1^{ER} CHANTIER INTERNATIONAL DE JEUNES BÉNÉVOLES ET CRÉATION D'UN CENTRE D'ÉLEVAGE DE LA CISTUDE D'EUROPE

En collaboration avec le Pôle Jeunesse, le Parc d'Isle, a mis en place un chantier international en lien avec l'association Concordia pour la création d'un centre d'élevage de la cistude d'Europe. Un plan national d'actions est en effet actuellement mené pour la préservation de cette tortue aquatique protégée.

15 jeunes bénévoles âgés entre 18 et 30 ans de différentes nationalités ont ainsi participé à la création d'une structure adaptée de 120 m² permettant la reproduction et l'élevage de cistudes en vue de leur réintroduction en milieu naturel.

Cette action marque une nouvelle étape dans la reconnaissance du Parc d'Isle en tant qu'acteur de la conservation.

LES **CHIFFRES** CLÉS DU PARC EN 2023

494 807 visiteurs

21 157 entrées à la nouvelle Maison du Parc

254 animations scolaires et ALSH

3 339 personnes se sont baladées en bacôve dans les Marais d'Isle

395 oiseaux ont été accueillis au Centre de sauvegarde de la Faune sauvage



UN PÔLE PROPRETÉ ET ENVIRONNEMENT PLURIDISCIPLINAIRE

Outre les équipes environnement chargées de la gestion des espaces naturels (réserve naturelle et ses abords, gestion du mobilier du maillage des sentiers de randonnée), le pôle Propreté et Environnement intervient au quotidien sur le territoire communautaire avec pas moins de 180 ha d'espaces verts et naturels, soit plus de 200 sites.

Depuis quelques années, une dynamique de travaux d'entretien raisonnée a été lancée en fonction de l'usage et de la localisation.



Le mode de gestion de certains sites ou surfaces, a évolué initialement en tonte et passé en fauche tardive avec une seule intervention, comme au bois de la Chocque



Cela permet de recréer des espaces naturels propices aux espèces d'insectes et d'oiseaux.

Cette démarche favorise également la flore avec des espèces qui peuvent se réimplanter comme certaines orchidées observables au CTA ou sur le site de Victor-Hugo.



La mise en place d'éco-pâturage qui a débuté en 2019 sur un des sites DCE, a permis de supprimer toutes les interventions mécaniques mais également de réaliser des entretiens sur des surfaces difficiles d'accès.



De très bons résultats sur la lutte d'espèces envahissantes sont à noter et l'éco-pâturage favorise indiscutablement la biodiversité sur le site, lui donnant finalement une nouvelle dimension environnementale.



Les travaux de restauration du milieu naturels dans la prairie humide se poursuivent avec une nouvelle zone, accessible au public.







La restauration d'ouvrages comme les passerelles et le platelage dans le Parc d'Isle est également enclenchée, permettant à nouveau au public d'accéder à l'étang des pêcheurs.



Ce chantier de plusieurs mois initié par des jeunes volontaires internationaux et la structure Concordia a été réalisé en la collaboration avec des équipes du parc animalier.





Un patrimoine arboré toujours en évolution avec pas moins de 8 000 sujets en gestion et 20 ha de boisement. Gestion partagée avec des prestataires extérieurs et la régie Environnement comme sur le site de Victor-Hugo.



Concernant la propreté et la gestion des dépôts sauvages, nous comptabilisions 250 interventions en 2023, soit plus de 30 tonnes de déchets traités, pour un coût de plus de 45 000 €.



Réserve Naturelle Nationale des marais d'Isle





Au quotidien, le pôle gère également les accès, les clôtures, et réalise diverses créations. Il assure la gestion des aires de jeux, tant sur les aspects de maintenance et de suivi que pour les projets d'extension.

Le pôle Propreté et Environnement est un vrai soutien au quotidien pour les directions communautaires. La restauration du pont dans le parc animalier entre Rouvroy et la ferme des 5 continents en est un bel exemple.

LA BRIGADE INTERCOMMUNALE DE L'ENVIRONNEMENT (BIE)





La Police Rurale Intercommunale est composée de deux gardes champêtres qui interviennent sur les communes de la Communauté d'Agglomération, sous l'autorité des maires.

Les gardes champêtres sont des agents de la force publique et chargés de certaines fonctions de police judiciaire. Ils interviennent sur les territoires où ils sont affectés, pour rechercher et constater les délits et contraventions portant atteinte aux propriétés publiques et privées ainsi qu'à l'environnement.

Ils constatent également les infractions aux lois et règlements en matière de police rurale et municipale.

L'intervention de la brigade permet aux maires d'avoir un appui technique et judiciaire dans le cadre de leurs pouvoirs de police. Une relation étroite avec le parquet spécialisé du tribunal judiciaire de Saint-Quentin permet d'avoir une réponse pénale plus rapide.

En 2023, les gardes champêtres intercommunaux sont intervenus 498 fois sur le territoire et ont rédigé 161 procédures dont 26 procédures transmises au tribunal judiciaire de Saint-Quentin, avec des sanctions pénales allant de $400 \in$ à $3000 \in$ et des saisies de véhicule.

C'est aussi l'année de la modernisation du service, avec l'arrivée des tenues et véhicules de services des gardes champêtres uniformisées au niveau national.



NOTES

NOTES









58 Boulevard Victor Hugo • BP 80352 02108 Saint-Quentin CEDEX agalo-saintquentinois.fr



